

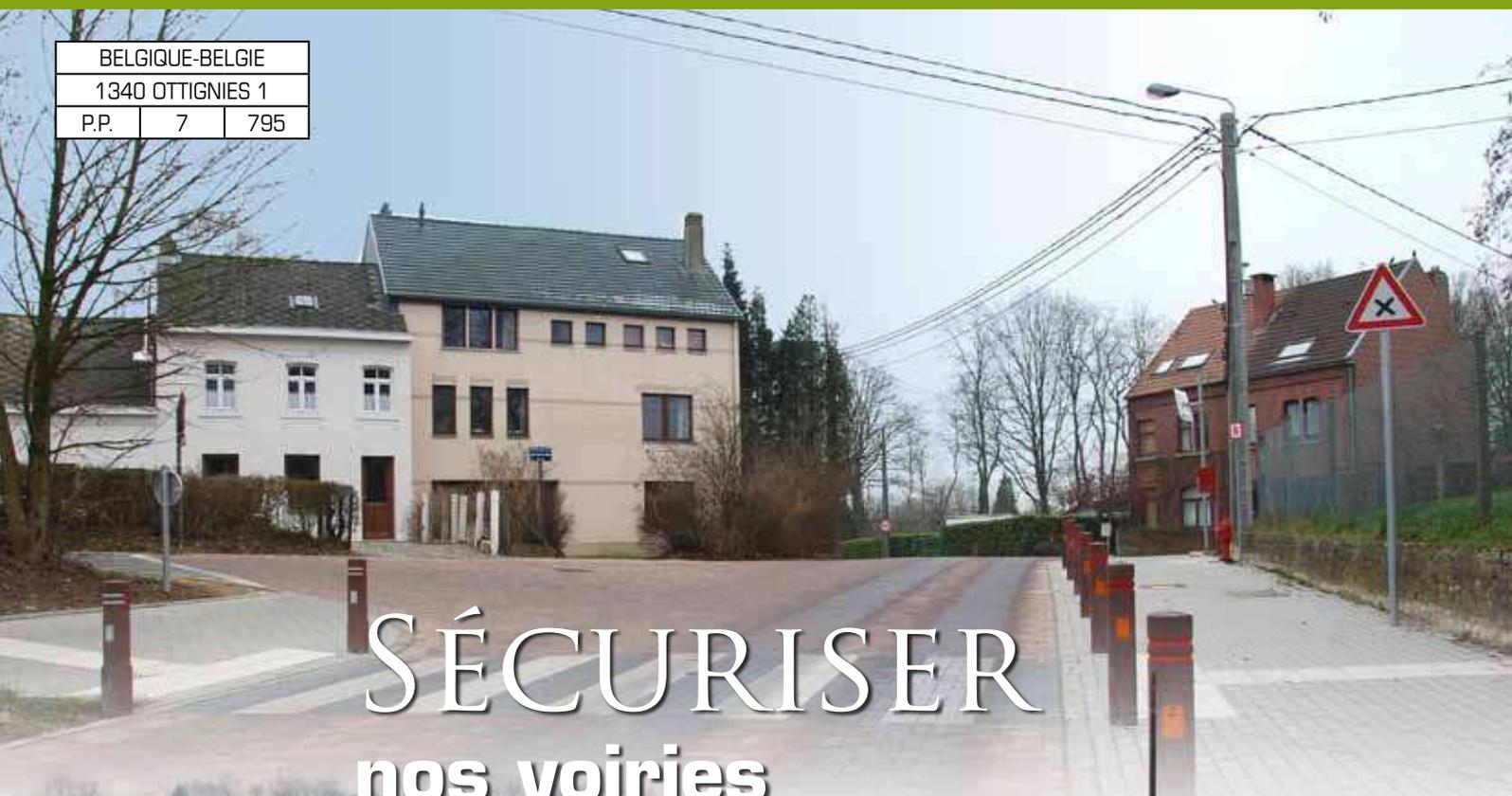


# Ottignies-Louvain-la-Neuve

www.olln.be

Bulletin communal • Bimestriel n°175 – Février 2012

BELGIQUE-BELGIE		
1340 OTTIGNIES 1		
P.P.	7	795



## SÉCURISER nos voiries



100  
ANS



# DECOUX S.A.

## Gros - Détail

Bois • Panneaux • Isolation  
Portes • Parquets • Châssis  
Eternit • Gyproc • Triplex

## Salle d'exposition

Rue du Monument 69  
1340 Ottignies

Tel. : 010 41 30 06

Fax : 010 41 05 35

E-mail : [decouxbois@proximedia.be](mailto:decouxbois@proximedia.be)

J'♥ LE BOIS  
Négoce spécialisé FNN

BRASSERIE - RESTAURANT

# Le Rabelais

Cher client,

Le Rabelais a été complètement rénové sous la supervision du célèbre artiste - décorateur Eric Hanquiaux, et s'est adjoint les services d'un cuisinier d'exception en la personne de Pascal Görler. Venez découvrir notre nouveau cadre, agréable et convivial. Nous vous garantissons un accueil chaleureux ainsi qu'un service rapide et efficace.



**Organisation de banquets :** dîners d'affaires, anniversaires ou fête de famille. (selon votre budget bien sûr).

**Nouvelle carte de cuisine :** de brasserie classique, belge, française et saveurs du monde.



**Notre point fort :** c'est le « plateau Rabelais », un assortiment d'hors-d'œuvres libanais végétariens ou accompagné d'une viande au choix.

- Suggestions de plats du jour de midi.
- Nouvelles suggestions du soir selon la saison.
- Un grand choix de véritables couscous et tajines.

Consultez notre nouveau site web :

**[www.lerabelais.be](http://www.lerabelais.be)**

pour plus d'infos.

Place Rabelais, 38 (à deux pas du Théâtre Jean Vilar) - 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél & Fax : 010 45 29 60 • [info@lerabelais.be](mailto:info@lerabelais.be)  
Ouvert de 8 à 2h en semaine, de 9h à 1h le week end

Fabia Monte Carlo.  
Pour les pilotes urbains.



Olivares  
Wavre

Votre concessionnaire  
Skoda en Brabant wallon

ŠKODA



**[www.olivares.be](http://www.olivares.be)**

Chaussée de Louvain, 473a  
1300 Wavre • Tél. 010 22 56 13  
[info@olivares.skoda.be](mailto:info@olivares.skoda.be)

◆ DONNÉES VALABLES À LA SÉCURITÉ.  
Informations environnementales (A.R. 75/03/2004) [www.skoda.be](http://www.skoda.be)

3,8 - 8,7 L/100 KM. CO<sub>2</sub> 102 - 132 G/KM.

# Ottignies-Louvain-la-Neuve

• Mobilité	5	• Environnement	37
• Mis à l'honneur	17	• Culture	40
• Nouvelles de la Ville	23	• Loisirs	43
• Social	35	• Tribune libre	45

**Editeur responsable :**  
Benoît Jacob

**Rédaction et crédit photographique :**  
Marie-Claire Dufrière

**Service Citoyenneté/Information :**  
Avenue des Combattants, 35  
1340 Ottignies  
Tél. : 010 42 05 80  
Fax : 010 43 78 03

**Réalisation :**  
Redline communication

**Publicité**  
Christophe Thienpont – 0479 616 192

**Impression :**  
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Massoz, rue du Parc, 44 – 4432 Alleur. [www.massoz.be](http://www.massoz.be)  
L'imprimerie Massoz est certifiée FSC et PEFC. Ces certifications assurent que les fibres qui composent les papiers utilisés dans la réalisation de leurs imprimés proviennent de forêts gérées durablement.



Le Bulletin communal est imprimé sur papier 100% recyclé Cyclus. Nous entendons ainsi œuvrer à la protection de l'environnement.

**La Ville sur internet :** [www.olln.be](http://www.olln.be)

Ville universitaire jumelée avec Jassans-Riottier (France), Veszprem (Hongrie) et Tiassalé (Côte d'Ivoire). Pacte d'amitié avec Masaya (Nicaragua) et Draganesti (Roumanie).

Les personnes non domiciliées dans l'entité et désireuses de recevoir le Bulletin communal peuvent en faire la demande au service Citoyenneté/Information.

Pour le bulletin du 2 avril 2012, dépôt des articles le 27 février et des insertions publicitaires le 14 mars.

**Photos de couverture :**

**En haut :** la rue de Mont-Saint-Guibert.

**En bas :** chaussée de Bruxelles (RN275) - rue Alfred Haulotte.



Chère Madame, Cher Monsieur,

L'entretien des routes fait partie des missions générales des administrations communales. Depuis plusieurs années, nous avons choisi une approche privilégiant la sécurité – en particulier celle des piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite – ainsi que la qualité et l'agrément des espaces publics.

Cette volonté s'est traduite sur le terrain par la multiplication de « zones 30 », de radars préventifs et répressifs (nous avons été une des premières communes de Wallonie à en installer), ainsi que par des réaménagements de voiries. Les abords des écoles qui posaient le plus de problèmes (l'athénée Paul Delvaux, les écoles de Blocry et de Limauges) ont été complètement remaniés.

Des itinéraires ont aussi été réaménagés pour plus de sécurité. Parmi les derniers, signalons le pont du Pape qui relie les quartiers du Stimont et du Bauloy à Blocry et Louvain-la-Neuve, ou plus récemment la rue de Mont-St-Guibert dans le quartier des Bruyères.

Ces réaménagements en faveur d'une mobilité plus douce ont été systématiquement planifiés. En dix ans, ce sont 4 millions d'euros qui auront été consacrés à ce type de travaux, bénéficiant de 50 % de subventions régionales.

L'énorme chantier du centre d'Ottignies, qui a commencé en 2008 avec l'avenue Reine Astrid, le bd Martin... et qui est en voie de se terminer avec l'avenue des Combattants, aura coûté environ 10 millions d'euros, répartis entre notre Ville, la Région et la SRWT. Ici aussi, il s'agit de donner une autre image au centre, d'y rendre la circulation piétonne plus agréable par la création de trottoirs dignes de ce nom, par la plantation d'arbres, et d'assurer une meilleure fluidité afin d'éviter un embouteillage généralisé en raison de la croissance du trafic.

On peut constater les effets tangibles de cette politique. En une quinzaine d'années, les accidents avec blessés ont diminué de 20 %... et ce sont surtout les accidents les plus graves qui ont régressé. Quant à l'usage du vélo, qui fait l'objet de comptages depuis 2008, nous constatons qu'il a progressé de 30 % durant les trois dernières années. Autant de signes très encourageants qui nous incitent à poursuivre le travail entrepris.

Avec votre participation, c'est ce que nous souhaitons. Notre sélection récente par la Région wallonne en tant que « Ville cyclable » constitue aussi un puissant encouragement.

**Jean-Luc Roland**  
Votre bourgmestre



Le Blog de l'année !

<http://voscheveuxetlesplantes.skynetblogs.be>

Vivre mieux en  
dépensant moins et en  
protégeant sa planète



**MD**  
DEPANNAGE  
24H/24

**Tél: 010/41.41.61**

Avenue des Métallurgistes, 22  
1490 Court-Saint-Etienne



Heures d'ouverture de La Biosphère :

- 🕒 Du mardi au vendredi, de 9h30 à 19h00
- 🕒 Samedi, de 9h30 à 18h00
- 🕒 Dimanche, de 9h00 à 13h00

Boulevard du Centenaire, 8  
1325 Dion-Valmont  
(E411, sortie 8)

Tél.: 010 / 24 34 41  
Fax : 010 / 22 66 24  
E-Mail : [info@labiosphere.net](mailto:info@labiosphere.net)  
[www.labiosphere.net](http://www.labiosphere.net)



La carte pogio club donnant droit à 2,5% de remise

**D'UN MUR A L'AUTRE** 

*Peintures naturelles:*  
*vente-conseil*



Déco saine et protection durable  
sur vos murs et plafonds, menuiseries  
intérieures et extérieures, sols, meubles, ...

**AGLAI** PEINTURES NATURELLES 

Liège de sol, parquets, planchers 

**BEECK** PEINTURES MINERALES 

Peinture de façades: point-conseil  
des peintures minérales BEECK

Rue Ernest Berthet, 49 1341 Ottignies (Mousty)  
Tél.: 010 62 01 64  
Lun-ven: 9h.30-12h.30 et 14h.-18h. Sam: 9h.30-13h.

Mais où ai-je mis mes clés ?

**Mémoire Active**

Maman, tu n'aurais pas vu mon pull ?

**En séances individuelles**

- coaching attention-concentration-mémoire

**En séances collectives**

- chemins d'accès et stratégies performantes pour mémoriser les informations.
- espace de liberté et de convivialité

*La mémoire ne s'use que si l'on ne s'en sert pas*

Pour tout renseignement et inscription : Arlette Vancappellen  
Rue Constantin Meunier, 8/202 • 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél : 010 45 20 12 • GSM : 0477 35 90 66  
E-Mail : [arlettevancap@hotmail.com](mailto:arlettevancap@hotmail.com)

# MOINS DE BLESSÉS sur nos routes

Entre 1995 et 2010, le nombre d'accidents avec blessés a diminué de 20,3 %, dans notre ville. C'est mieux que la moyenne du Brabant wallon. Mais il faut interpréter les chiffres avec prudence.

Le Service public fédéral de l'Economie a publié ses chiffres relatifs aux accidents de la route, à la fin de l'année. Ils font état d'une baisse du nombre d'accidents avec blessés, entre 1995 et 2010 :

- 18,6% en Brabant wallon,
- 20,3% à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

C'est surtout la dangerosité des accidents qui a diminué dans notre province. Sur ce plan, notre ville présente un bilan encore plus positif. A titre d'exemple, en 15 ans, le nombre de tués sur la route a diminué de 50% en Brabant wallon et de 83% sur le territoire communal.

« Il convient toutefois d'être prudent avec les chiffres », a déclaré le bourgmestre Jean-Luc Roland, à l'issue du Conseil communal du 20 décembre. « Si les tendances vont clairement dans le bon sens, il ne reste pas moins vrai que les variations annuelles peuvent parfois être assez importantes. Le nombre d'accidents était de 118 en 2005 et de 69 en 2009. Nous avons eu à déplorer 6 tués en 1995, aucun entre 2006 et 2009, mais trois en 2011... »

Les accidents survenus dans notre ville s'inscrivent dans un environnement de plus en plus attractif avec, comme corollaire, un nombre de plus en plus important de véhicules. Il faut donc interpréter les chiffres avec

prudence et poursuivre les efforts entrepris pour sécuriser l'ensemble de notre réseau routier.

« Le service d'analyse stratégique et le responsable du service Circulation routière échangent leurs informations en permanence, pour programmer les actions à mettre en œuvre sur le terrain », explique Véronique Davaux, responsable du service d'analyse stratégique. « Il s'agit d'actions concrètes : présence policière à proximité des écoles, appui opérationnel de nos deux motards, actions

de sensibilisation à l'importance d'être bien visible dans l'obscurité, encadrement de manifestations, formations (animation de pistes de sécurité, permis de conduire...), participation aux campagnes de contrôle alcool Bob, contrôles de vitesse, installations de radars préventifs et répressifs... » ■

La chaussée de Bruxelles reste malheureusement le théâtre de trop nombreux accidents. C'est que la largeur de la RN275 incite à la vitesse.





# SÉCURISER les voiries régionales

Le bourgmestre, le chef de la zone de police et le commissaire en charge de la mobilité rencontrent régulièrement les responsables du Service Public de Wallonie (SPW), afin d'évoquer les aménagements à prévoir sur les voiries régionales - les plus accidentogènes - qui traversent notre ville. Il en a encore été question, le 23 décembre.

La réduction de la circulation sur une bande de la RN238 (la voie rapide reliant Wavre et Ottignies), à hauteur du quartier des Bruyères, et le placement de deux radars répressifs (l'un à hauteur du pont du Pape, l'autre près de la ferme équestre) ont eu un effet immédiat : le nombre d'accidents a diminué considérablement sur cette voirie régionale... plus aucun n'a été mortel.

En 2011 pourtant, la RN238 s'est à nouveau retrouvée en tête au hit parade des accidents (33) avec blessés (12). En cause, dans un peu plus de la moitié des cas : des vitesses trop élevées par mauvais temps.

« L'eau de pluie a tendance à stagner (et à se transformer en plaques de verglas, en cas de gel), en plusieurs endroits : à la sortie d'Ottignies en venant de Wavre, dans le « S » entre le pont du Pape et la ferme équestre, à hauteur des viaducs du Blanc-Ry et de la Malaise... », constate le commissaire Jacques Vanderveken. « Le SPW nous a promis d'étudier des solutions pour améliorer l'écoulement des eaux sur la RN238. Le marquage routier sera refait, notamment dans le fameux « S », dès que la météo le permettra. »

### Des feux à Limelette

L'étude commandée par la Ville en 2004-2005, relative à la sécurisation du carrefour de la Porte de Limelette, a démontré la nécessité d'installer des feux à cet endroit. « Un rond-point ne peut y être envisagé en raison de la disposition des lieux (les rues



A l'approche des radars, vous réduisez votre vitesse, sur la RN238.



Un rond-point ne peut être envisagé au carrefour de la Porte de Limelette, en raison de la disposition des lieux.

*Charles Dubois et de l'Europe ne se font pas face] et de la proximité du pont du chemin de fer. Celui-ci entraînerait le blocage d'un giratoire aux heures de pointe », rappelle le bourgmestre Jean-Luc Roland.*

Les feux - prévus au budget 2012 du

SPW - permettront non seulement de régler les flux de circulation en provenance de la rue de l'Europe (le passage sous le pont du chemin de fer, qui pose problème aujourd'hui), mais aussi de sécuriser les traversées des usagers faibles.



La Ville souhaite voir déclasser une bande de circulation du bd de Lauzelle. Elle pourrait servir d'espace de stationnement longitudinal.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland a rappelé au SPW la volonté de la Ville de voir déclasser une bande de circulation sur toute la longueur du boulevard (qui pourrait éventuellement être repris par la Ville). Elle pourrait servir d'espace de stationnement longitudinal (comme c'est déjà le cas lors des manifestations sportives organisées par l'Adeps, le Royal Ottignies Stimont...). Ceci entraînerait une réduction de la vitesse et du bruit, au bénéfique notamment des habitants de l'avenue de Lauzelle.



La berme centrale de la RN4 a été fermée, à hauteur de la drève du Golf et de la voie des Chasseurs à cheval, pour éviter les manoeuvres de tourne-à-gauche dangereuses.

### La berme centrale de la RN4

Des travaux sont en voie d'achèvement au carrefour formé par la RN4, la drève du Golf et la voie des Chasseurs à cheval. La berme centrale a été fermée, pour éviter les manoeuvres de tourne-à-gauche dangereuses (en direction du golf, en venant de Louvain-la-Neuve ; en direction de Louvain-la-Neuve, en venant de la voie des Chasseurs à cheval ; en direction de la voie des Chasseurs à cheval en venant de Wavre). Puisqu'un giratoire a été créé un peu plus loin, devant le magasin Décathlon, le maintien de l'ouverture ne se justifie plus.



On souhaite que des passages pour piétons soient aménagés à proximité des nouveaux arrêts de bus, au bd Baudouin 1<sup>er</sup>.

« Nous avons déjà obtenu une réduction de la vitesse à 70km/h à cet endroit », rappelle le commissaire Jacques Vanderveken. « Nous insisterons pour que le SPW sécurise aussi le passage pour piétons situé un peu plus loin, entre le bd de Lauzelle et le bd de Wallonie. On a évoqué le renforcement de sa visibilité, dans un premier temps... suivi par le placement de feux tricolores, à moyen terme. »

### Un giratoire au cyclotron

La Ville a rappelé son souhait de voir se créer un giratoire au carrefour du bd Baudouin 1<sup>er</sup> avec l'avenue Georges Lemaître (cyclotron). Elle a aussi relayé les demandes des entreprises du parc scientifique, qui regrettent l'absence de passages pour piétons à proximité des nouveaux arrêts de bus (près de la rue de Rodeuhaie et du bd du Sud) et espèrent qu'un cheminement pour piétons longera bientôt le boulevard. ■

L'installation de 4 radars sur l'av. Albert 1<sup>er</sup> (2 préventifs et 2 répressifs) a permis de réduire fortement le nombre d'accidents, notamment à hauteur de la sortie du fond de Bondry.

### Nouveau revêtement à Blocry

A Blocry, le SPW prévoit de changer le revêtement du bd de Lauzelle, entre la Porte de l'Hocaille et la Porte de Lauzelle-Vallons (c'est inscrit au budget 2012).



# UN NOUVEAU RADAR répressif

Trois accidents mortels au carrefour de la chaussée de Bruxelles et de la rue Alfred Haulotte, c'est de trop ! Un radar y sera placé, au printemps. Le Service Public de Wallonie programme aussi d'y réaliser divers aménagements.



Un radar répressif sera placé au carrefour de la chaussée de Bruxelles avec la rue Haulotte.

La chaussée de Bruxelles (RN275) est malheureusement le théâtre de fréquents accidents (2 mortels en 2011). Sa largeur incite à la vitesse, ce qui pose problème à hauteur des carrefours qu'elle traverse. De nombreux aménagements y ont été réalisés, ces dernières années, à hauteur des écoles principalement. Les 3 radars préventifs (2 à hauteur du carrefour de Limauges, un au carrefour de Cérroux) et les fréquents contrôles de police sont dissuasifs... mais insuffisants.

Fin décembre, Ville et police ont convenu d'un protocole d'accord, avec le Service Public de Wallonie (SPW), pour le placement d'un radar répressif automatique à hauteur du carrefour avec la rue Alfred Haulotte (en direction de Court-Saint-Etienne), au printemps.

« Le carrefour Haulotte accuse trois accidents mortels, depuis 2001 », regrette le commissaire en charge de la mobilité Jacques

Vanderveken. « Il est urgent de le sécuriser, conjointement au placement du radar répressif. »

En plus d'y limiter la vitesse à 70 km/h, le SPW a promis d'étudier la possibilité d'y réaliser des aménagements en dur. L'actuel passage pour piétons serait supprimé au profit d'un passage suggéré interrompu par un îlot central, qui permettrait aux usagers faibles, non prioritaires, de traverser la chaussée en deux fois (comme au carrefour de Limauges). Il faudrait aussi que des trottoirs conduisent aux arrêts de bus (aujourd'hui, les piétons empruntent la piste cyclable), que les marquages routiers soient revus et que le carrefour soit correctement éclairé.

« Si le budget du SPW ne permet pas la réalisation d'aménagements en dur à court terme, on nous a promis au moins le placement de balises vertes « auto-relevantes » (qui se relèvent après avoir été touchées), pour créer un effet

de porte », annonce Jacques Vanderveken.

### Un giratoire à Cérroux, en 2013

Et le carrefour de Cérroux ?! Ville et police ont préféré que ce ne soit pas là que le radar soit installé, car le giratoire tant attendu à l'intersection de la chaussée de Bruxelles avec la rue Grand'Rue est inscrit au budget 2012 du SPW (pour une réalisation espérée au début 2013).

« Placer le radar au carrefour de Cérroux et le déplacer ensuite au carrefour Haulotte eut été trop coûteux. L'installation d'un radar nécessite de nombreux réglages... »

Les autres carrefours avec la chaussée de Bruxelles sont à peine moins dangereux. Le SPW doit se pencher sur la sécurisation des traversées à hauteur des rues de Pinchart/Chapelle-Saint-Lambert, Montauray/du Puits... Il faudrait au moins y limiter la vitesse, en améliorer la visibilité, créer des effets de porte...

« La limitation de la vitesse ne se justifie pas dans les zones non agglomérées. A notre demande, le SPW a instauré une limitation à 70 km/h dans le tronçon compris entre la fin de l'agglomération de Court-Saint-Etienne et l'école de Limauges. Nous pensons qu'elle devrait aussi être instaurée dans le secteur compris entre la rue du Puits et la rue des Vergers/de l'Etang. » ■

# L'avenue des Combattants EST ROUVERTE



L'avenue des Combattants est rouverte à la circulation, dans les deux sens, depuis le 23 décembre.

Le chantier de l'avenue des Combattants (Ottignies) a souvent été évoqué, dans notre Bulletin. La voirie a été rouverte à la circulation, dans les deux sens, le 23 décembre. Reste à y réaliser les marquages au sol, à hauteur du plateau situé devant l'hôtel de ville, à y placer le mobilier urbain (bancs, poubelles, bollards... devant l'hôtel de ville et à côté de l'église ; barrières protectrices) et les panneaux de signalisation.

Le chantier se poursuivra en 2012, entre la gare et la rue Lucas (sur environ 300m), où il est prévu de réaliser un espace partagé pour cyclistes et piétons du côté du garage Hermand, plus large qu'une piste cyclable ordinaire (entre 2,75m (sous le pont) et 3m). Il sera réalisé en pavés klinkers gris-bleus et comportera des pavés en béton de couleur ocre, qui indiqueront qu'il s'agit d'un espace partagé. Les

cyclistes venant de la gare pourront ainsi rejoindre le centre d'Ottignies en toute sécurité, en passant par la rue Lucas.

Le chantier (qui verra aussi Belgacom et Ores intervenir dans les tranchées) devrait débuter au mois d'avril, pour une durée prévue de 40 jours ouvrables. La circulation sera maintenue dans les deux sens.

« Le chantier se poursuivra durant une soixantaine de jours en 2013, de l'autre côté de l'avenue, à partir de l'avenue Paul Delvaux, sur environ 300m également, », ajoute Martial Boy, responsable du service Voiries. « Il s'agira d'y aménager des trottoirs et quelque 18 emplacements de parking. »

Coût des travaux, pour les deux phases : 515.000€, pour lesquels la Ville obtiendra 174.000€ de subsides provinciaux. Ceci comprend aussi la plantation d'arbres et le réasphaltage de la voirie. ■

## Une liaison directe vers l'aéroport de Charleroi

Depuis le 19 janvier, Airportbus.eu, nouveau service d'ADS-Autocars, propose une liaison directe depuis Louvain-la-Neuve vers l'aéroport de Charleroi (et l'inverse), 7 jours sur 7, toutes les 2 heures en été (2h1/2 en hiver).



[www.airportbus.eu](http://www.airportbus.eu)



Le chantier se poursuivra en 2012, entre la gare et la rue Lucas.



# ➤ SÉCURISER les voiries communales

Plusieurs chantiers sont prévus au budget 2012, sur nos voiries communales, dont le but est notamment d'améliorer la sécurité des usagers faibles (piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite).



La rue de Namur comportera deux plateaux ralentisseurs.

*voitures et poids lourds montent régulièrement sur les trottoirs pour se croiser », constate Florian Parent, agent technique au service Travaux. « Le rail de sécurité sera remplacé et les 7 arbres dont les racines risquent de pousser les nouvelles bordures supprimés. Ce n'est pas dommageable puisqu'il s'agit d'une zone très verte. »*

Deux plateaux ralentisseurs seront créés, devant les numéros 12 et 36. La piste cyclable (d'1,60m de large actuellement) sera mise aux normes (1,80m), en pavés de béton gris. Un nouveau revêtement sera posé sur l'entièreté de la voirie ; le coffre de voirie sera remplacé en certains endroits.



La rue de Franquénies sera réaménagée.

Coût des travaux : 215.000€, pris en charge par notre ville et Mont-Saint-Guibert, à parts égales puisque la rue de Namur est à cheval sur les deux communes. Ils seront réalisés par les Travaux Stéphanois, si possible durant les congés scolaires de l'été, pour une durée prévue de 60 jours ouvrables (hors intempéries).

### A Mousty

La rue de Franquénies (Mousty) sera réaménagée, en trois phases. Il est prévu d'entamer la première phase - sur environ 200m, depuis le Bois des Rêves jusqu'au carrefour avec la rue de Spangen - au mois d'avril (90 jours ouvrables, hors intempéries).

Après le réaménagement de la rue de Mont-Saint-Guibert (Bruyères) en 2011 (création de pistes cyclables, de plateaux ralentisseurs et de trottoirs), c'est la rue de Namur qui sera entièrement refaite, cette année.

La voirie sera élargie (5,30m au lieu de 5m ; 6m dans le virage) et les deux trottoirs refaits, sur un peu plus de 400m.

*« Les bordures sont abîmées, entre autres dans le virage, où les*

La voirie sera élargie de 20cm, de part et d'autre, ce qui évitera désormais aux automobilistes de devoir monter sur les trottoirs pour

se croiser. Plutôt que d'y réaliser un plateau ralentisseur (l'option prévue au départ), on y créera deux zones de stationnement (9 emplacements de parking, délimités par des bacs à fleurs), en quinconce, qui ne permettront le passage que d'un véhicule à la fois... ce qui entraînera une réduction de la vitesse.

*« Un rond-point sera créé au carrefour avec la rue de Spangen, qui remplacera les îlots, pour diminuer encore la vitesse »,* annonce Martial Bovy, responsable du service Voiries.

Les deux pistes cyclables seront prolongées jusqu'au giratoire, en site propre (sur les trottoirs, où les véhicules ne pourront plus stationner).

Coût des travaux : 400.000€, pour lesquels notre Ville, retenue « Ville Wallonie cyclable », disposera de quelque 130.000€ de subsides wallons.

Les phases 2 (depuis le carrefour de Spangen jusqu'à la rue de Renivaux) et 3 (de la rue de Renivaux au passage à niveau

de Mousty) seront programmées ultérieurement.

### Vers Court-Saint-Etienne

Un gros poste concerne la réfection de la rue de la Limite (Mousty), depuis le monument « presse » vert jusqu'au Ry Angon, sur environ 450m : 1.100.000€. La SPGE assumera le volet « égouttage », pour un peu plus de 400.000€. Le reste sera pris en charge par notre Ville et Court-Saint-Etienne, à parts égales puisque la rue de la Limite est à cheval sur les deux communes.

*« On conservera l'alignement des bordures mais on réparera les trottoirs. Ils seront tous en pavés de béton gris, alors que les revêtements ne sont pas uniformes aujourd'hui »,* explique Yves Carette, agent technique au service Travaux.

La voirie comportera deux casse-vitesse de type « chapeaux melons » et un plateau ralentisseur à l'entrée de la rue de la Filature. Le but est de réduire la vitesse notamment des poids lourds en transit. Il n'est pas prévu de piste cyclable à cet endroit.

Les travaux (100 jours ouvrables, hors intempéries), programmés au second semestre de cette année, nécessiteront la fermeture de la rue. Une déviation sera fléchée par les rues de Spangen et de Franquénies.

### Au Petit-Ry, à Limelette...

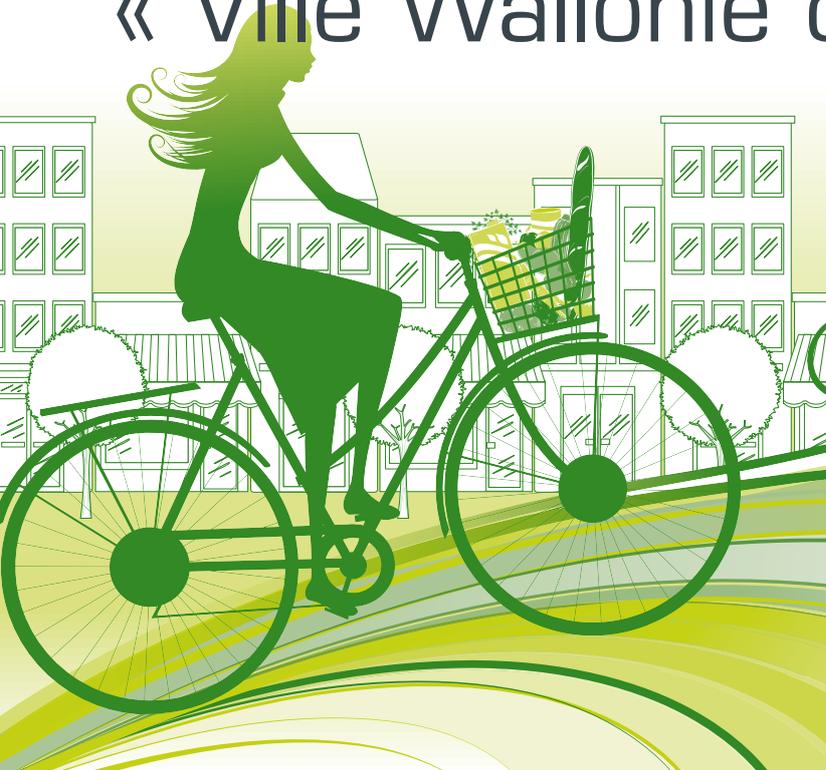
D'autres travaux sont prévus ici et là, dont le but est aussi d'améliorer la sécurité des usagers : la création d'un plateau au carrefour de l'avenue de Pinchart et de la rue Christophe Plantin (Petit-Ry), en avril (40 jours ouvrables, hors intempéries) ; la réfection du carrefour de la rue du Monument avec la rue de la Station (Mousty), durant la seconde moitié de cette année ; la création d'un passage pour piétons et l'installation de « coussins berlinois » ralentisseurs de vitesse à proximité du nouvel « agoraspace » de l'avenue des Sorbiers (Limelette) ; l'installation de coussins berlinois à l'avenue Demolder (Limelette) ; la création de zones de stationnement délimitées par des bacs à fleurs et le prolongement du trottoir à la rue Haulotte (Limelette) ; la suppression de l'îlot central à l'avenue des Coquerées (Mousty) et le placement de barrières protectrices devant l'école (car les bollards sont souvent arrachés par les poids lourds, lesquels se déportent sur le trottoir en raison de la présence de l'îlot) ; la mise à sens unique d'une partie de la rue Berthet (en direction de l'avenue Provinciale), pour éviter le trafic de transit, avec la création d'un SUL pour les cyclistes ; l'élargissement de la rue de Profondsart (devant l'église de Rofessart) ; le placement de coussins berlinois sur la Grand'Rue de Céroux, entre la rue du Puits et la chaussée de Bruxelles. ■



Les trottoirs de la rue de la Limite seront rénovés.

# LABELLISÉE

## « Ville Wallonie cyclable »



Les nouveaux aménagements de la rue de Mont-Saint-Guibert (création de pistes cyclables, de plateaux ralentisseurs et de trottoirs).

En nous désignant « Ville Wallonie cyclable », la Région a reconnu la qualité de notre Plan Communal Cyclable. Celui-ci prévoit la réalisation de nouveaux aménagements, l'augmentation de l'offre en stationnement et l'organisation d'actions de sensibilisation afin de voir augmenter (encore !) le nombre de cyclistes, dans notre ville. Le saviez-vous : les comptages vélos réalisés depuis 2008 confirment une augmentation de 30% de l'usage du vélo, sur notre territoire.

Le 1<sup>er</sup> décembre, nous avons appris qu'Ottignies-Louvain-la-Neuve avait été sélectionnée parmi les dix communes pilotes « Wallonie cyclable ». C'est, outre une immense satisfaction pour toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration du Plan Communal Cyclable (PCC) (Gracq, ProVelo, IBSR, CCAT, Conseil consultatif de la Mobilité, UCL, citoyens, Région wallonne... mais aussi plusieurs services de la Ville (Environnement, Urbanisme, Police), sous la coordination du bourgmestre Jean-Luc Roland), le couronnement d'un travail entrepris depuis 2002-2003, avec l'adoption de notre Plan Communal de Mobilité (PCM).

Les crédits que nous obtiendrons grâce au label wallon nous permettront d'accélérer la réalisation d'aménagements (déjà nombreux) en faveur du vélo. Quelque 13 axes structurants devront bénéficier d'un aménagement cyclable cohérent (continu) et confortable.

« Nous sommes au pied du mur ! Les citoyens seront d'autant plus exigeants que nous avons obtenu le label », constate l'éco-conseillère Dorothée Hébrant. « J'ai déjà reçu un courriel d'un habitant s'étonnant de ce que le cheminement pré-Ravel conduisant à Nivelles, depuis la gare de Mousty, ne soit pas suffisamment fléché. Tous les projets ne pourront évidemment pas voir le jour l'an prochain. Le

*PCC comporte une soixantaine d'actions à réaliser à l'horizon 2014 dans un premier temps, puis 2020. »*

La Commission communale vélo créée dans le cadre de l'appel à projets wallon comportera désormais trois groupes, qui se pencheront sur les aménagements (animé par le service Travaux), le stationnement (animé par le Gracq) et la sensibilisation (animé par Pro Velo).

Les citoyens qui souhaitent rejoindre l'un de ces groupes sont invités à le faire savoir au service Environnement : [environnement@olln.be](mailto:environnement@olln.be) ou 010 / 43 62 51. ■

## Des pistes cyclables prolongées et améliorées



La piste cyclable aujourd'hui interrompue à la sortie du pont du Bois des Rêves sera prolongée dans la rue de Franquénies (Mousty).

S'il est difficile de détailler déjà les aménagements qui seront réalisés en 2012 (à l'heure de boucler cette édition, nous ignorons la hauteur des crédits attribués à chacune des villes labellisées), on sait qu'ils concerneront la rue de Franquénies (prolongation de la piste cyclable interrompue aujourd'hui à la sortie du pont du Bois des Rêves), l'avenue des Combattants (création d'une piste qui permettra aux cyclistes de rejoindre le centre d'Ottignies, depuis la gare, via la rue Lucas) et l'avenue Albert 1<sup>er</sup>.

« La piste cyclable de l'avenue Albert 1<sup>er</sup> (Limelette) est inconfortable. De nombreux trous y ont été faits (pour permettre divers raccordements), qui ont été rebouchés rapidement et de manière inégale », regrette l'éco-conseillère Dorothee Hébrant. « La piste n'est pas non plus sécurisée au niveau des traversées. Celles-ci devraient être marquées dans un rouge plus visible. Par ailleurs, les bordures ne sont pas toujours abaissées aux endroits adaptés. »

La Région a promis que les services SPW dont dépendent les communes labellisées disposeront de moyens accrus pour améliorer/compléter les itinéraires cyclables.



La piste cyclable de l'avenue Albert 1<sup>er</sup> sera rendue plus confortable.

## Davantage de stationnement près des écoles

Les comptages vélos réalisés depuis 2008 confirment une augmentation de 30% de l'usage du vélo, sur notre territoire (découvrez le tableau publié en page 14). Pour voir ce pourcentage augmenter encore (on espère un accroissement de 10%, chaque année), il faudra augmenter l'offre en stationnement.

Des efforts ont été entrepris depuis plusieurs années, pour sécuriser l'accès aux écoles, tous réseaux confondus (dernièrement, l'école de Limauges ; auparavant, l'athénée Paul Delvaux...). Le Plan Communal Cyclable (PCC) prévoit des seuils minimums en matière d'offre en stationnement près des établissements scolaires.

Alors que le service Travaux vient tout juste de placer une vingtaine

de barres pour vélos (à proximité de la gare de Louvain-la-Neuve, des maisons de quartier du Bauloy et de la Chapelle aux Sabots, des locaux de l'académie de musique à Mousty...), quelque 30 barres ont à nouveau été commandées, qui seront notamment placées aux abords des écoles qui en feront la demande.

« Nous avons envoyé un courrier à toutes les directions. Les écoles Saint-Pie X, Notre-Dame et l'athénée nous ont fait savoir leur souhait de pouvoir disposer de nouvelles barres. Certains établissements sont exemplaires à ce sujet : le collège du Christ-Roi recommande l'usage du vélo auprès de ses élèves, depuis plusieurs années, pour limiter la congestion des voies d'accès au Stimont », se réjouit l'éco-conseillère Dorothee Hébrant.

### Sur la dalle de Louvain-la-Neuve

Le PCC prévoit la création de grands pôles de stationnement à proximité de la dalle de Louvain-la-Neuve. Les cyclistes pourront abandonner leur vélo en toute sécurité dans ces parkings fermés, éventuellement couverts. Car les vols de vélos sont malheureusement encore trop nombreux, dans la cité universitaire.

« L'UCL aussi est sensible à cette question. Elle prévoit d'augmenter l'offre en stationnement vélo sécurisé pour ses étudiants et les membres de son personnel. L'Axisparc, de son côté, envisage de mettre des vélos électriques à la disposition des employés du parc scientifique... dès que les vélos pourront être parkés dans des endroits sûrs. »



## Formation et atelier de réparation

Pour voir le pourcentage de cyclistes augmenter encore, il faudra convaincre ceux qui hésitent à (ré)enfoucher leur bécane. Notre Ville programme diverses actions de sensibilisation, comme des cours « tous en selle », dès le mois de mars, pour tous ceux qui estiment manquer d'assurance quand il s'agit de rouler à vélo en ville. La formation, coordonnée par la Cellule de développement communautaire, gratuite, comportera un volet théorique et un autre pratique. Elle s'étalera sur plusieurs (5) après-midi, durant lesquels les participants (re)découvriront la législation, la signalisation, la sécurité, la façon d'appréhender un rond-point, un tourne-à-droite, un Sens Unique Limité (SUL)...

« Nous allons proposer au Comité des parents de l'école

de Blocry de suivre cette formation. En effet, l'école organise le brevet du cycliste depuis des années et souhaite approfondir encore la démarche, en organisant des sorties à vélo plutôt qu'en autocar. Pour ce faire, elle doit pouvoir disposer de cyclistes adultes capables d'encadrer des groupes de cyclistes enfants », annonce l'éco-conseillère Dorothee Hébrant.

La Ville a décidé de soutenir également l'organisation d'un atelier de réparation des vélos dans le quartier de la Chapelle aux Sabots, à destination des 8-10 et 10-15 ans. Les participants seront amenés à réparer des vélos collectés par l'IBW au parc à conteneurs de Louvain-la-Neuve.

Il y aura aussi une semaine du vélo au mois de mai, à l'occasion de la sortie de la nouvelle carte cyclable.



0478 / 45 70 52 ou [www.olln.be](http://www.olln.be)

## Plus 30% DE VÉLOS

Depuis 2008, la Ville, associée à Pro Velo et au Gracq, organise un Observatoire du vélo.

Les comptages réalisés depuis 4 ans permettent d'affirmer que le nombre de cyclistes ne cesse de croître, dans notre ville : +30% depuis 2008.

Non seulement les flux majeurs sont étudiés, mais aussi les caractéristiques des cyclistes : genre, équipement...

Les compteurs se tiennent à l'affût en dix points stratégiques, entre 7 et 9h, deux mardis par an (l'un au printemps, l'autre en automne).

« A la gare d'Ottignies, le nombre moyen de cyclistes est passé de 86 (il y a deux ans) à 102 en 2010... et à 115 actuellement », constate Dominique Baecke, de Pro Velo Brabant wallon. « Au carrefour du boulevard de Lauzelle et de la rue

de l'Invasion, autre lieu stratégique (à Blocry), les comptages indiquent l'évolution suivante : 84 cyclistes en 2008, 85 en 2009, 97,5 en 2010 et 126 en 2011 ! ».

Le rapport de l'observatoire est disponible sur demande : 010 / 40 15 13 ou [brabantwallon@provelo.org](mailto:brabantwallon@provelo.org)

## Le résultat des comptages vélos

Ces comptages permettent de suivre l'évolution de l'utilisation du vélo et d'observer l'impact, sur celle-ci, de la réalisation de nouveaux aménagements.

	moyenne 2008	moyenne 2009	moyenne 2010	moyenne 2011
Gare d'Ottignies	92	86	102	115,5
Carrefour de Blocry	84	85	97,5	126,5
Gare de Mousty	73	73	60	68
Pont du Pape	68	69	94	117,5
Rue des Deux Ponts	56	52	59,5	55
Balle Pelote	47	35	34,5	37
Av des Arts/Ciseau	33	30	24	38
Carrefour N4/pénétrante <sup>1</sup>	16	16	13	19
Bon air	11	10	11,5	14
<b>Total observations</b>	<b>446</b>	<b>456</b>	<b>496</b>	<b>590,5</b>
		+2,2 %	+8,7%	19,4 %

<sup>1</sup> Le point de comptage a évolué au cours du temps (le 1<sup>er</sup> comptage portait sur le carrefour N4/Bd de Lauzelle et Laid Burniat; les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> comptages ont été réalisés au carrefour N4/bd de Wallonie).

# La Balbrière

Au cœur du Brabant wallon, venez découvrir ou redécouvrir un lieu exceptionnel



DANS UNE FERME DU XIII SIÈCLE, SITUÉE DANS LES CHAMPS ET À QUELQUES PAS DU CENTRE D'OTTIGNIES, NOUS VOUS PROPOSONS UNE CUISINE GÉNÉREUSE, UN ACCUEIL SYMPA ET UN CADRE CALME ET MAGNIFIQUE.

La Brasserie-Restaurant La Balbrière, vous accueille tous les jours de 11h à 23h. Fermé les samedi midi, dimanche soir et lundi.

Tèl/Fax : 010/41.40.34

Chemin du griffon (anciennement rue des prairies) 1340 Ottignies  
labalbriere@hotmail.be

## NEW SEAT ALHAMBRA LA TECHNOLOGIE VOUS OUVRE LA ROUTE.

Réservez votre ESSAI GRATUIT  
au 010/22.56.13 (opt. 4)



auto emoción

Consommation moyenne de 5,5 à 7,2 l/100 km. Emissions de CO<sub>2</sub> de 143 à 167 g/km.

© Olivares Belgium & Co. 2011-12. www.seat.be/olivares. Information actualisée au 15/01/2012. Modèle illustré avec option Alhambra 1.4 TSI 150cv - 34 780 TTC. Prix à partir de 2018.

SEAT MARQUE DU GROUPE VAG

OLIVARES & Cie S.A., Chaussée de Louvain 473A 1300 Wavre.  
www.olivares.be - info@olivares.seat.be  
Tel: 010/22.56.13



Simplissimots

Ecrivain public - Rédaction conseil  
Communication pour PME  
Ateliers d'écriture  
Coaching

*Je vous prête ma plume pour  
rédiger tous vos projets  
(CV, lettres, récits de vie, biographies...)*

Pascale Eysenbrands - Tél. 0496/67.38.41  
Rue Chapelle aux Sabots 4, 1341 Céroux-Mousty  
info@simplissimots.be - site internet : www.simplissimots.be



**Neo-Seve**

**Alimentation biologique et diététique**

Huiles essentielles, Compléments alimentaires,  
Gemmothérapie, Cosmétique Bio,  
Conseils grossesse, maman, bébé...  
Produits d'entretien

**20 ans d'expérience**

Du mardi au vendredi de 9 à 12h30 et de 14 à 18h,  
samedi de 9h30 à 12h30.

**Néo-Sève**  
21, rue Emile Henricot • 1490 Court-Saint-Etienne  
Tél.: 010 61 50 66 • neoseve@hotmail.be



restaurant •  
**CHEZ JUSTINE**  
[www.chezjustine.be](http://www.chezjustine.be)

Un apéritif vous sera offert sous présentation de cette annonce

Fermé dimanche soir et lundi toute la journée  
Avenue Léon Fournet, 20 - 1342 Limelette IT 010/43 56 06

# COURS DE LANGUES

**C'EST LA RENTRÉE**

## COURS TRIMESTRIELS

allemand - anglais - arabe - espagnol -  
français - chinois - japonais - néerlandais -  
russe - ...

**MATIN - APRÈS-MIDI - SOIR** ou le **SAMEDI**

*Et bien d'autres formules adaptées à vos besoins !*

INFOS SUR  
[cill.be](http://cill.be)



**CLL**  
language centres

**CLL LOUVAIN-LA-NEUVE**  
8 Voie Cardijn • 1348 Louvain-la-Neuve  
010 45 10 44 • lln@cill.ucl.ac.be

# NOS HABITANTS sont formidables !

C'est devenu une coutume. Au cours de la soirée des vœux aux corps constitués, le 20 janvier au Centre culturel d'Ottignies, le bourgmestre et les échevins ont mis quatre personnalités et un groupe à l'honneur, pour leur action au service de notre ville.

Des parcours exemplaires, des vies riches de sens, qui suscitent le respect et l'admiration.

### Claire Delens



« La présidente et la trésorière veillent à la bonne gestion des comptes ! Le Comité se réunit pour fixer le programme des activités et choisir l'association qui sera soutenue, chaque année. »

Claire Delens a toujours adoré les enfants. Elle a été bénévole à la consultation de Céroux-Mousty pendant près de 25 ans (en réalité, jusqu'à ses 80 ans), chargée de peser les bébés, de tenir les registres, d'occuper les frères et sœurs... Elle a aussi été mamie conteuse, dans les crèches. Après s'être beaucoup occupée de sa petite-fille, Céline, elle accorde désormais toute son attention à ses arrière-petits-fils. Ainsi, elle veille sur Théo quand sa gardienne est en congé et elle expose fièrement les montages floraux que lui offre Colin.

Tout ceci est d'autant plus extraordinaire que Claire est dialysée depuis 2001. Elle passe trois après-midi par semaine à la « villa » de la clinique Saint-Pierre, où elle s'auto-dialyse courageusement. Elle programme elle-même sa machine et se prend en charge, histoire de ne pas se sentir (trop) malade.

« J'ai adopté une discipline de vie très stricte : un régime sans sel, sans graisse, sans épices... et je bois le moins possible. C'est lourd. Mais je tiens à la vie. » ■

On connaît son fils, Marc, le fleuriste du Lys d'Or. Certains ont connu son mari, Maurice, qui fut bourgmestre (socialiste) de Céroux-Mousty de 1958 à 1976. Claire Delens n'a jamais recherché les honneurs. Discrète, elle a mené une vie bien remplie, mais dans l'ombre. Plutôt que de se rendre à la maison communale, les gens allaient directement chez le mayor (un natif du village, comme elle), qui était par ailleurs inspecteur à l'Office national des pensions. « *Je proposais une tasse de café, je répondais au téléphone. J'étais femme de bourgmestre à la maison ! Je n'ai été aux manifestations officielles que lorsque j'y étais contrainte.* »

A la mort de son époux, elle s'est sentie bien seule aux

Coquerées et a choisi d'emménager à la Résidence du Moulin, en mars 1999. Pour conserver son indépendance (les commerces et services sont à deux pas) et une vie sociale. L'association « Les Copains du Moulin » est née deux mois plus tard. Elle en est immédiatement devenue la présidente, une fonction qu'elle assume encore, à 86 ans !

Les Copains du Moulin organisent de nombreuses activités à la résidence, avec l'aide des animatrices du CPAS. Claire Delens est une inconditionnelle de l'atelier « à partager », les mercredis après-midi. Elle y a appris diverses techniques de bricolage (peinture sur soie et sur bois, travail des serviettes en papier, création de boules de Noël et de cartes...) et créé des objets qui ont été vendus lors des marchés de Noël, au profit de la Châtaigneraie, d'Escalpade...



### Johan Vandermaeten (Orchiflor)



Johan Vandermaeten est né dans un chou ! Ou bien était-ce un gerbera, un lys, une rose ? Ses grands-parents étaient producteurs-fleuristes dans les années 40-50-60, à Alost du côté maternel, à Dilbeek du côté paternel. Ses parents étaient producteurs et détaillants. Ils vendaient leurs fleurs au marché matinal de Bruxelles, plus tard aux marchés d'Ottignies, de Wavre et des environs. A la création de la galerie du Douaire, Johan - lui aussi passionné par les fleurs - a décidé d'y lancer sa propre affaire, en 1975. Le commerce (alors sur 60m<sup>2</sup>), s'est d'abord appelé « Fleurs De Backer », du nom de ses parents. Quand il s'est marié, en 1984, il a fondé « Orchiflor » avec son épouse Kathleen D'Hondt. La boutique a déménagé dans son espace actuel (120m<sup>2</sup>) en 1997. Kim, le fils fleuriste, devrait bientôt reprendre les rênes de l'entreprise familiale, laquelle emploie 7 personnes aujourd'hui.

« Je suis un des plus anciens de la galerie, avec l'opticien Metzmaeker », constate le

patron d'Orchiflor. « Ce qui ne veut pas dire qu'il y a beaucoup de mouvement dans le Douaire. Au contraire, l'offre commerciale y est stable et diversifiée, entre les deux surfaces alimentaires préférées des Belges. »

Les clients apprécient l'esprit familial de la galerie. Ils s'y promènent au chaud, s'y sentent en sécurité, rencontrent toujours un voisin, une collègue... Les fidèles sont même appelés par leur prénom, dans les magasins qu'ils fréquentent régulièrement.

Ce n'est pas le résultat d'un hasard. Johan Vandermaeten - qui préside l'ASBL « Les commerçants du Douaire » depuis 3 ans (après en avoir été le trésorier, le vice président, le commissaire aux comptes...) - cultive l'art du « bien commercer » : saluer les clients... parler de la pluie et du beau temps... créer la curiosité et l'envie. Tout cela, dans une ambiance propice à l'achat : des animations discrètes et des cadeaux (ballotins de pralines en février, plantes en mars...). Cette année, le grand Saint-Nicolas et deux Pères

fouettards ont rencontré quelque 650 enfants, dans un merveilleux décor. Ils ont reçu des fruits du Panier gourmand, des spéculoos de la boulangerie Dumont et des bonbons du Colruyt, car le président a à cœur de faire tourner les commerces locaux !

« Nous collaborons avec la Ville, pour de nombreux événements : la chasse aux œufs de Pâques, le marché de Noël... Cela fait deux ans que nous sommes ouverts le dimanche des Fêtes de Wallonie. Le Douaire soutient d'ailleurs le Comité des Fêtes, en lui offrant des t-shirts aux couleurs d'Ottignies. Je suis preneur de toutes les bonnes idées émanant des chorales, troupes théâtrales... »

Johan Vandermaeten évoque aussi les expositions sur l'eau et la nécessité de réduire l'usage des herbicides et des pesticides dans les jardins, à l'initiative du service Environnement. La prochaine animation, pour la Saint-Valentin, se fera en collaboration avec le garage Hermand : le coup de foudre entre une voiture féminine et une voiture masculine, il fallait y penser ! Il annonce l'installation de nouveaux range-vélos, qui compléteront les dispositifs déjà placés à proximité du Colruyt et du Douaire.

« Nous avons dû nous positionner, suite à l'ouverture de L'esplanade et au développement des pôles commerciaux dans les communes voisines. En écoutant les souhaits des clients et en nous entourant de collaborateurs qualifiés - dans nos commerces respectifs et au sein de notre ASBL - nous avons trouvé le bon équilibre. Aujourd'hui, les différents centres commerciaux se complètent. » ■

## Christelle Cornil



Si son nom vous semble étranger, vous reconnaîtrez son visage, sur la photo. Babette, l'épouse de Benoît Poelvoorde dans le film de Philippe Harel « Le vélo de Ghislain Lambert », c'est elle ! Dix ans plus tard, elle est Christina, le rôle principal dans le nouveau film de Pierre Duculot « Au cul du loup », sorti le 25 janvier.

Christelle Cornil est née à Ottignies et y a passé son enfance, fréquentant les écoles primaires de La Croix et du Centre, puis l'athénée royal Paul Delvaux. Elle avoue avoir été traumatisée par les spectacles scolaires avant d'avoir le coup de foudre pour le théâtre, à 16 ans, en assistant à la représentation d'une pièce classique jouée par des élèves de l'académie de Wavre. Elle s'est alors inscrite au cours de déclamation, à Wavre, où elle a sympathisé avec un élève qui lui a fait découvrir le cinéma anglais et les adaptations de Shakespeare.

Encouragée par son professeur Yves Destrée, elle a entamé des études de théâtre à Oxford. Elle a poursuivi sa formation dans la section théâtre de l'IAD, puis aux conservatoires de Bruxelles et de Mons, où elle a obtenu les premiers prix de déclamation et d'art dramatique.

*« C'est à l'issue de ma 2<sup>e</sup> année au conservatoire que j'ai été contactée par le directeur de casting du film « Le vélo ». Il recherchait une comédienne belge pour un second rôle. J'ai passé tous les essais avant d'apprendre que j'allais jouer avec Benoît Poelvoorde ! »*

Christelle a continué ses études et multiplié les expériences professionnelles : apparition dans des téléfilms, courts et longs métrages... Elle a écrit l'histoire du spectacle de Gibus « Je colorie ma vie » (chanson pour enfants), qui a été présenté à Ottignies. Elle a joué dans plusieurs pièces de théâtre, au Rideau de Bruxelles, au Théâtre de Namur... au Public en 2011, dans le « Fil à la patte » mis en scène par Michel Kacenenbogen.

Le festival parisien « Le court qui en dit long » lui a décerné un prix d'interprétation pour ses rôles dans les courts-métrages « Révolution » de Xavier Diskeuve et « Dormir au chaud » de Pierre Duculot. Sa participation dans le court-métrage « Stencil » de Dominique Laroche a également été distinguée. Mais c'est son Magritte – pour le meilleur second rôle féminin dans le long-métrage « Illégal » d'Olivier Masset

Depasse – qui lui a apporté la reconnaissance professionnelle, au début de l'année dernière.

2012 sera marqué par le tournage du premier long-métrage de Xavier Diskeuve, « Jacques a vu », dans lequel Christelle Cornil incarnera Lara, l'un des trois personnages principaux. Il y sera question d'un couple bobo-écolo qui, tout juste installé à la campagne, apprend qu'un parc d'attraction flamand va s'installer à côté du village !

Si vous n'êtes pas fan de cinéma, vous avez peut-être vu Christelle dans la publicité pour le don d'organes « Merci »... ou vous pourrez bientôt entendre sa voix dans le parcours « audiovison » du musée de la Mémoire de Bastogne.

Revenue vivre à Ottignies (car elle est attachée à ses racines), Christelle envisage de remettre le cap sur l'Angleterre, dont le cinéma la passionne toujours autant. ■



### Le cercle d'histoire



Créé en 1993 à l'initiative de l'échevin Jacques Benthuyts, le cercle d'histoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve compte aujourd'hui près de 130 adhérents. L'ASBL perpétue le souvenir des hommes et des événements qui ont marqué l'histoire de la ville. Sa bibliothèque compte quelque 600 livres et revues (sur l'histoire locale et générale), que le public peut consulter tous les jeudis, de 19 à 21h, dans les locaux du cercle au presbytère d'Ottignies.

« *Nous accueillons régulièrement des étudiants de l'UCL et des élèves de nos écoles, qui souhaitent en savoir plus sur la tour de Moriensart, le château Balzat...* », explique le président du cercle Karl Simon. « *Nos relevés d'état civil intéressent particulièrement les habitants qui effectuent des recherches généalogiques.* »

Les membres du cercle montent des expositions et organisent des visites guidées à l'occasion des journées du patrimoine et de la manifestation « Wallonie Week-end Bienvenue ». Ils ont ainsi permis à de nombreux visiteurs, lors des

dernières éditions, d'en savoir plus sur l'ancienne mégisserie et l'église de Mousty, les fermes du Biéreau et du Douaire, le parc du château d'Ottignies...

« *Nous faisons aussi des conférences dans les écoles : récemment à La Croix, sur l'histoire de l'enseignement à Ottignies. Nous avons aidé les élèves du lycée Martin V et de l'école de Lauzelle lors d'animations sur la généalogie.* »

La revue du cercle, « Okgni », est publiée 4 fois par an. Les numéros de septembre et décembre derniers étaient consacrés aux seigneuries de Céroux-Mousty : Moriensart, de Négy et de Franquénies. Le numéro de mars évoquera l'histoire de celles d'Ottignies et Limelette.

« *Qui le souhaite, même de l'extérieur, peut rédiger des articles. La mise en page est assurée par Jean-Pierre Losdijck.* » Karl Simon évoque aussi le rôle important du secrétaire-trésorier Robert Flahaut et de l'archiviste Edgard Haulotte. « *La plupart*

*des membres effectifs résident à Ottignies-Louvain-la-Neuve et sont évidemment des passionnés d'histoire. Le Comité se réunit le 2<sup>e</sup> jeudi du mois, pour décider des recherches, sujets d'articles et événements à programmer.* »

Le cercle planche sur une exposition qu'il souhaite présenter à l'occasion de la fin des travaux du RER. Elle expliquera l'histoire du chemin de fer à Ottignies, spécialement celle des ouvrages d'art. Les habitants qui possèdent des documents sur ce sujet (photos, cartes postales...) sont invités à se manifester !

Le cercle multiplie les collaborations avec les services de la Ville. Actuellement, pour l'édition d'une plaquette sur les fermes (existantes ou disparues) et le recensement des tombes à protéger (pour leur valeur architecturale ou historique, à la demande de la Région wallonne) dans nos six cimetières. ■



010 / 61 20 54 ou  
010 / 61 28 09.

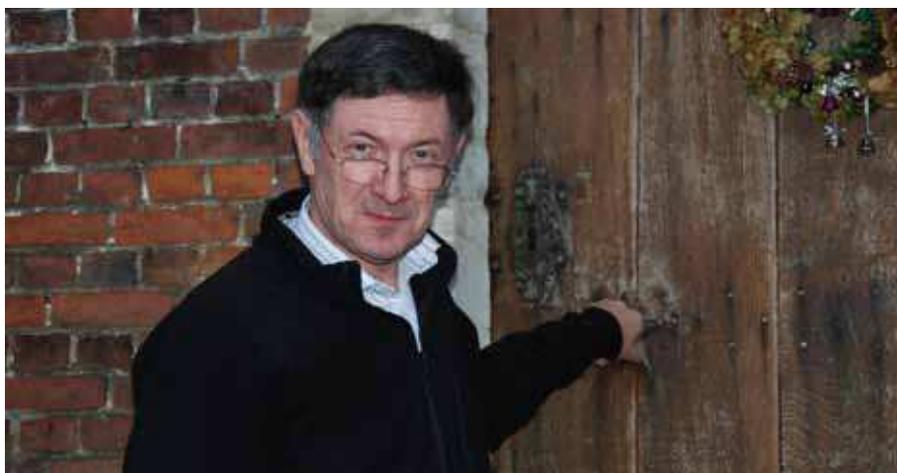
## Gabriel Ringlet

Gabriel Ringlet a habité à Louvain-la-Neuve (dans le quartier du Biéreau) au début des années 80, avant de reprendre le prieuré de Malèves-Sainte-Marie, qu'il anime toujours aujourd'hui. Le Collège a souhaité le mettre à l'honneur pour son investissement au service de la cité, alors qu'il était vice-recteur de l'UCL aux Affaires étudiantes (de 1988 à 2001) puis prorecteur chargé des Affaires régionales, de la Culture et de la Communication (de 2002 à 2008).

Ces deux fonctions l'ont passionné. La première englobait tout ce qui concerne l'étudiant en dehors de ses études au sens strict : le logement/le prix des loyers, l'aide sociale et psychologique, les restaurants universitaires, l'animation, la pédagogie, les relations avec les écoles du secondaire... Elle l'a vu se trouver toujours en tension (« positive », dit-il) entre des publics qui n'avaient pas nécessairement les mêmes intérêts : les étudiants, les autorités et le personnel de l'université, les habitants et la Ville. Ainsi, il se souvient s'être senti fort seul, plaidant pour le maintien des 24 Heures vélo (à condition d'en améliorer la gestion) alors que le Conseil d'Administration de l'UCL menaçait de les supprimer.

*« J'ai connu le temps où les étudiants, majoritaires, faisaient la loi... tandis que les habitants longeaient les murs. Il a fallu apprendre aux premiers à négocier avec les seconds, progressivement de plus en plus nombreux. J'ai connu ensuite le temps du renversement, quand les habitants sont devenus majoritaires. »*

Gabriel Ringlet a participé à toute la négociation conduisant à la rédaction et à la signature de la charte Aune, qui régit désormais l'animation étudiante. Il a assisté à la naissance des trois lieux de concertation : la



quadripartite (Ville, Université, habitants, étudiants), la tripartite (Ville, Université, habitants) et la bipartite (Ville et Université). Il y était question non seulement des affaires étudiantes, mais aussi des projets urbanistiques, culturels, commerciaux...

*« Nous avons vécu, ensemble, la croissance d'Ottignies-Louvain-la-Neuve : l'arrivée du centre commercial, le musée Hergé... Ville et Université ont pris conscience qu'il y avait des tas de choses à gérer en commun et que l'Université, malgré qu'elle soit sur ses terres, n'avait pas à se substituer au pouvoir communal. »*

Gabriel Ringlet se souvient de la qualité de ses colloques singuliers avec les bourgmestres Valmy Féaux, Jacques Otlet et Jean-Luc Roland.

### L'ancrage régional et la culture

Devenu prorecteur chargé des Affaires régionales, de la Culture et de la Communication en 2002, il a multiplié les contacts avec les responsables politiques des communes voisines, de la Province, de la Région, de la Communauté française et du Gouvernement fédéral.

*« L'Université devait avoir un plus grand ancrage régional. La voulant au service de tous, nous avons rencontré les autorités politiques pour entendre leurs préoccupations et leur faire part des nôtres, dans le but de trouver des points communs. A Wavre par exemple, nous avons évoqué L'esplanade et signalé que ce n'est*

*pas en se tournant le dos que chacun s'en sortirait. Au sujet de leur projet de salle de spectacle, nous leur avons suggéré d'opter pour une dimension différente de celle de l'Aula Magna. Cette démarche émanant de l'université les a surpris : jamais autorité de l'UCL n'avait souhaité les rencontrer, auparavant. »*

C'est aussi à l'initiative du nouveau prorecteur que des repas ont été organisés, et des visites en autocar, pour permettre à tous les bourgmestres de la province de découvrir les chantiers en cours à Louvain-la-Neuve.

Le fait que 0,40% de l'allocation de fonctionnement de l'université soit désormais consacré à la culture a permis de créer le concept des artistes en résidence. Durant un semestre, ceux-ci partagent leur expérience avec les étudiants et les initient à une pratique artistique. La résidence du dessinateur et scénographe François Schuiten a conduit à la réalisation de la fresque « La tour infinie » qui orne un mur de la Grand-Place depuis bientôt 2 ans.

*« Nous avons également beaucoup investi dans la Maison de toutes les musiques à la Ferme du Biéreau et encouragé la créativité culturelle au sein de l'université. »*

Alors que la fusion des FUCAM, FNDF, Saint-Louis et UCL était à l'ordre du jour, Gabriel Ringlet a présidé le groupe de représentants des quatre universités qui voulaient aboutir à une politique culturelle partagée. ■

# CLOTURES DETHY

LIMELETTE-OTTIGNIES  
010/41.50.88

TPG 2.23.B6



**Audibilis** Centre auditif

*La technologie au service de l'audition*

Appareils discrets et performants  
Essais sans engagement  
Réglage/nettoyage des appareils



Benoit Dierge, Audiologiste - sur rendez-vous - Parking privé  
Avenue Provinciale 28 - 1341 Ceroux-Mousty  
Tél. : 0473 89 25 81 - [www.appareils-auditifs.eu](http://www.appareils-auditifs.eu)

Tout pour bébé



# BBees

[www.bbees.be](http://www.bbees.be)



Tout pour future maman  
Listes de naissance  
Tout pour bébé

Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne - 010/61.60.31

Pour tout achat en ligne:  
[www.bbees.be](http://www.bbees.be) et c'est livré!

## COMPARER C'EST DÉJÀ GAGNER.

Voilà pourquoi nous vous invitons à découvrir  
votre agence **Record Bank**

Agence **DEWERE-LEMAIRE**

Conseils personnalisés en

- Placements
- Crédits
- Assurances



Espace du Cœur de Ville 16  
à 1340 Ottignies

Tél. : 010 / 41 40 99

Fax : 010 / 41 97 93

Email : [agence.record.ottignies@gmail.com](mailto:agence.record.ottignies@gmail.com)

FSMA : ND2L\_spr1107200 cB cA



Mon banquier à moi à Ottignies  
[recordbank.be](http://recordbank.be)



Espace du Cœur de Ville, 21  
1340 Ottignies  
Tel : 010 43 96 97  
[clairdevue@base.be](mailto:clairdevue@base.be)



Actual size EYE TEST CHART FOR 10 FEET 10 FT EQUIPMENT

**EXAMEN DE LA VUE**  
**SPÉCIALISTE DE**  
**LENTILLES DE CONTACT**

**ENTRAÎNEMENT**  
**VISUEL**

D V K H C R  
N S D V C H O  
D C N K O H R S  
H U D K S C R O N V  
O A H V Z C K L D B S R  
N V G R B H O E A  
P K N V



Spécialiste verres Varilux, assurance adaptation

# Carnet FAMILIAL

## Naissances

Salatino, Enora	01/10	Gomez, Zoé	09/11	épse Renguet	23/10
Patris, Valentin	03/10	Rousseaux, Gabriel	09/11	de Fays, Hubert	25/10
Cervillieri, Emma	03/10	Aratbi, Ayoub	10/11	France, Jean	25/10
Bleecx, Eléa	03/10	Charlier, Léa	13/11	Lahaye, Maria,	
Lecocq, Camille	04/10	Buyle, Neil	14/11	we Laurent	25/10
Heng, Marissa	05/10	Aanan, Ilyas	15/11	Desmet, Roger	27/10
Gillet, Romane	05/10	Vanhaelen, Alexandre	16/11	Boquet, Jean	28/10
Abbar, Imrane	06/10	Cravillon, Eden	17/11	Moustin, Arlette,	
Carette, Charline	07/10	Quesnoit, Inaya	18/11	épse Theys	31/10
Delouvroy, Félix	08/10	Vanengeland, Alice	18/11	Borcy, Renée,	
Hambursin, Héloïse	09/10	Muhoza, Netty-Samuella	19/11	épse Georges	01/11
Vervoir, Eléa	10/10	Nkuri Kiyinka, Gerwyn	19/11	Claessens, Pierre	07/11
Benyahia, Nora	12/10	De Blust, Emilie	23/11	Haddadi, Fadma,	
Battersby, Elsa	16/10	Carière, Laura	25/11	épse Zarouali	08/11
Zara, Romain	17/10	Zannouf, Ibtissem	26/11	Gocet, Charline,	
De Backer, Clément	17/10	Chamoun, Onil	27/11	we Héraly	09/11
Seeuws, Eve	20/10	Gathy, Camille	27/11	Goubau, Fabienne,	
Nowé, Juliette	20/10	Jara Pertuiset, Maxime	27/11	épse Defise	11/11
Lantsoght, Jade	21/10	Krenc, Florent	29/11	Mees, Michel	13/11
Denayer, Clara	23/10	Benne, Julia	29/11	Chalon, Annie	17/11
Denayer, Elise	23/10	Bouhjar, Jihade	29/11	Godart, Germaine,	
Bodart, Raphaël	24/10	El Mahi, Nour	30/11	épse Gouy	17/11
Trân, Thu	24/10			Morren, Emma,	
Cardon de Lichtbuer,				we Bertrand	22/11
Théoline	26/10	<b>Décès</b>		Haenecour, Emile	27/11
Dubrecq, Ayem	26/10	Deconinck, Marie	04/10	Delhaye, Louisa,	
Branco Dos Santos,		Lemmens, Maria,		we Speliers	29/11
Nathan	01/11	we Bohy	09/10	Van Binst, Raymond	29/11
Miclàus, Lorena	01/11	Collet, Jean-Marie	12/10		
Arcq, Romain	02/11	Eggermont, Simonne,			
Benoit, Emilie	02/11	we Hénault	13/10		
Hallouzi, Maïssa	02/11	Pigeolet, Alain	13/10		
Karroum, Farah	03/11	D'Haese, Marie,			
Delcoigne, Maxime	04/11	we Jadot	18/10		
Jaara, Rania	04/11	Godefroid, Marie-Hélène			
Legros, Alix	04/11	épse Deprez	19/10		
Claes, Lea	07/11	Godard, Eliane,			
Goens, Violette	07/11	épse Carlier	21/10		
		Brassine, Madeleine,			

## Décès de Joseph Roobrouck

Nous avons appris le décès de Joseph Roobrouck, le 22 décembre, en son domicile de Pinchart.

Conseiller communal de 1977 à 1989 (groupe cdH-IC), Joseph était actif dans de nombreuses associations : le Royal Vélo Club d'Ottignies (il y était impliqué depuis 1965 et l'avait présidé pendant 20 ans, jusqu'en 2002), le Comité des Fêtes de Wallonie, les associations du Buston et du Bon Air. Il avait aussi présidé le club de football Royal Ottignies Stimont. Sur notre photo, on le voit (à gauche) en compagnie du cycliste Philippe Gilbert, à l'occasion du Tour de Wallonie de passage à Cérroux, en juillet 2009.





### Erratum

Un lecteur attentif nous signale (et nous l'en remercions) une inversion de données, dans le Bulletin communal de décembre dernier. A la page 17, il fallait évidemment lire que la taxe additionnelle à l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) demeure à 6% et les centimes additionnels au précompte, à 2100 (et non l'inverse).

# CONSEIL COMMUNAL

Le compte rendu de la séance du 29 novembre.

Comme de coutume en fin d'année, la séance se déroule à la Ferme du Douaire. Conseillers communaux et conseillers du CPAS en sont, puisque le rapport annuel sur les synergies entre la Ville et le CPAS y est présenté. Elles concernent le personnel, la gestion des archives et du courrier, le logement et la politique sociale, dans le but de réaliser des économies d'échelle. Le bourgmestre Jean-Luc Roland annonce que l'ouverture de l'antenne communale/CPAS à la voie des Hennuyers (Louvain-la-Neuve) permettra de les organiser géographiquement.

En préambule à l'approbation du budget du CPAS, la présidente Jeanne-Marie Oleffe brosse l'évolution du CPAS ces 5 dernières années. Il y a 762 dossiers actifs ouverts aujourd'hui, contre 900 en 2007. Cependant, on constate une augmentation des demandes d'aides ponctuelles (alimentaires, urgentes) et des besoins en matière de santé. Les conseillers Jacques Duponcheel et Josette Gougard présentent les deux axes prioritaires de l'année 2012 : un Service d'Insertion Sociale (SIS) sera créé, complémentaire au Créemploi, dont le but sera de rompre l'isolement social et de favoriser l'autonomie des personnes difficilement insérables ; on créera 26 nouvelles places d'accueil pour les petits.

Jeanne-Marie Oleffe présente le budget 2012 qui, contrairement aux cinq années précédentes, voit donc augmenter la part communale (de 3,3%, soit 123.532€, pour une

intervention communale d'un peu moins de 3,8 millions d'euros). Il a été voté au Conseil de l'Action Sociale moyennant une abstention. Le conseiller Bernard Liétar regrette que l'étude réalisée ne correspond pas à celle demandée par le groupe MR (pour tenter d'expliquer pourquoi notre CPAS est à ce point « hors normes » en Brabant wallon). La présidente répond que l'étude, relative à la problématique des jeunes (18-25 ans), propose des orientations très concrètes pour améliorer la qualité du service. Le conseiller Jacques Otlet félicite la présidente et son équipe, qui ont remis l'outil en ordre de marche après que celui-ci ait été détricoté durant la législature précédente. « *Que de temps perdu ! On va enfin pouvoir étudier des pistes pour mieux répondre aux besoins sociaux de la population* », dit-il en substance, ajoutant qu'il trouve impensable que notre ville ne compte pas de maison de repos et de soins publique, et que les projets pour la petite enfance manquent d'envergure. La présidente rétorque : le CPAS complète les revenus d'une vingtaine de personnes âgées qui peuvent ainsi résider dans les maisons de repos et de soins privées. Mêlées aux autres, elles ne sont pas étiquetées « CPAS », ce qui est beaucoup mieux. Elle rassure le conseiller Jean-Marie Paquay quant à l'avenir du service de médiation de dettes. L'échevine de la Petite Enfance Cécile Lecharlier rappelle l'état dans lequel Ville et CPAS doivent travailler, pour l'accueil subsidié de la petite enfance. En effet, même si toutes les demandes ne peuvent

pas être rencontrées, notre ville est une des mieux fournies en matière d'accueil. Outre la création de 26 nouvelles places grâce aux nouveaux projets de halte-accueil et co-accueillantes encadrées, il faut rappeler l'importance de l'aide accordée ces derniers mois pour que les milieux d'accueil puissent se mettre en ordre au niveau de la prévention incendie.

### Octroi de subsides

La minorité s'abstient lors du vote de plusieurs subsides : 4000€ pour la réalisation de la plaquette de synthèse et le support logistique du forum « One people One planet » qui s'est déroulé en août dernier (« *un dépassement budgétaire de 36%* », regrette le conseiller Guy de Thomaz ), 9000€ pour les projets soutenus par le Conseil Consultatif Nord Sud (« *J'aimerais mieux qu'on subventionne des associations plus neutres sur les plans politique et philosophique* », justifie Jacques Otlet), 200€ pour la campagne « Vision 2020 » de l'association Maires pour la Paix initiée par le maire d'Hiroshima (« *Qu'est-ce encore que ce machin et qu'est-ce que ça va apporter à la population d'Ottignies-Louvain-la-Neuve ?!* », critique Jacques Otlet).

« *« One people One planet » vient compéter la plage et le festival qui animent Louvain-la-Neuve durant l'été* », constate l'échevin des Affaires économiques Cedric du Monceau, à l'origine du forum. « *Cette nouvelle animation fut un succès, il y a donc une demande pour poursuivre la réflexion... d'où*

le complément budgétaire. »

« Si on écarte les projets des mouvements politiques et philosophiques, plus aucun projet ne sera soumis au CCNS », constate l'échevin Jacques Benthuy, qui indique aussi que les « Maires pour la Paix » est un mouvement d'une ampleur mondiale, déjà soutenu par notre Ville l'an dernier.

Les conseillers apprennent que la chapelle de la Boissette « Notre-Dame des Sept Douleurs » au Stimont sera restaurée, pour un montant proche de 3500€. La Ville bénéficiera pour ce faire d'un subside de 2500€.

### Agrandissement de l'hôtel de ville

L'échevin des Bâtiments commente les premières images de la nouvelle salle du Conseil/des mariages qui sera construite à l'arrière de l'hôtel de ville d'Ottignies. On doit le projet à l'architecte Christian Sauvage, auteur notamment du centre commercial L'esplanade.

L'ancien bâtiment ne sera pas modifié, à l'exception de l'escalier central, qui disparaîtra au profit d'un hall d'entrée plus large, lequel donnera accès à la nouvelle salle. Une cuisine, des vestiaires/sanitaires et des locaux techniques sont prévus à l'arrière de celle-ci. Un foyer et une salle de réunion circulaire trouveront place à côté, sur le parking aujourd'hui réservé au bourgmestre et aux échevins.

L'ensemble sera accessible aux personnes à mobilité réduite, par la rampe actuelle (où un véhicule pourra stationner) et par un « ascenseur élévateur » à aménager. « La salle du Conseil restera une salle de réunion ; l'ancienne salle du Collège pourra devenir un bureau », ajoute Jacques Benthuy. Le coût de ces aménagements est estimé à un peu plus d'1.100.000€, pour lesquels la Ville bénéficiera de 670.000€ de subsides.

Le conseiller Luc Mayné regrette que ce projet n'ait pas été couplé avec la rénovation du Centre culturel voisin... et qu'il ne soit pas prévu d'installer les bureaux des échevins dans leurs services respectifs au Cœur de Ville. « Bourgmestre et échevins vont continuer à travailler dans des bureaux désuets, véritables gouffres énergétiques. N'eut-il pas mieux valu démolir l'hôtel de ville et reconstruire un bâtiment passif ? », interroge-t-il. « Vous confisque une grande partie de la cour de récréation de l'école, qu'en dit la direction ? », s'inquiète Jacques Otlet.

L'échevin des Bâtiments et l'échevin de l'Urbanisme rappellent que notre hôtel de ville est le premier à avoir été construit en Brabant wallon. Il s'agit donc d'un bâtiment témoin, dont le cachet est incontestable. Sa démolition n'aurait sans doute pas été acceptée. Concernant la rénovation du Centre culturel : la

Région ne subsidie pas les bâtiments de la Communauté française et cette dernière n'a plus les crédits nécessaires pour engager la rénovation du Centre culturel en 2012. Il faudra donc patienter. Quant à l'école voisine, bien sûr la direction a été mise au courant des projets de la Ville : les toilettes ont déjà été déplacées et les enfants bénéficient désormais d'un grand espace équipé de jeux, à l'arrière du bâtiment. Au niveau énergétique, la Ville a obtenu des subsides Ureba pour le remplacement des châssis de l'hôtel de ville ainsi que l'isolation du plancher situé au dessus de la salle du Conseil. Le bâtiment sera chauffé via le circuit de chauffe alimenté par une cogénération au colza, déjà opérationnel pour les bâtiments du Cœur de Ville (B1 et B2) ainsi que le Centre culturel. Un système détectera les bureaux non occupés, où le chauffage sera réduit automatiquement. « Vu la hauteur de la nouvelle salle, ne peut-on pas étudier la possibilité d'aménager un étage ? », suggère Jacques Otlet. « Cette option, très onéreuse, apporterait peu d'espace supplémentaire », répond l'échevin des Bâtiments.

« La situation actuelle est inacceptable ! », ajoute l'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau. « On va enfin offrir aux habitants la salle qu'ils sont en droit d'attendre, entre autres pour les mariages. »

### Plan d'ancrage du logement

Le débat se prolonge au sujet du Plan d'ancrage communal 2012-2013, présenté par l'échevine du Logement Cécile Lecharlier. Le Plan propose au ministre de subsidier une centaine de logements sur le territoire de la ville : 12 maisons unifamiliales, 8 logements Kangourou, 30 appartements, 2 salles communautaires attenantes à des projets de logement collectif, 50 logements pour étudiants, 3 logements pour des personnes fragilisées, 5 logements pour des personnes à mobilité réduite/projets intergénérationnels. Autant de projets innovants en matière énergétique, de mixité sociale et d'attention à tous les publics cibles (personnes âgées, isolées,



Une nouvelle salle du Conseil/des mariages sera construite à l'arrière de l'hôtel de ville d'Ottignies.



## Nouvelles de la ville

handicapées, fragilisées par la maladie psychiatrique, étudiants aux revenus faibles). L'échevine explique que ces projets sont proposés par les différents acteurs du logement (les sociétés de logement de service public, l'Agence immobilière du Brabant wallon). Comme notre ville compte déjà plus de 10% de logements sociaux, elle ne pourra pas bénéficier du tirage au premier tour : tous les programmes ne pourront donc pas être subsidiés (et donc pas mis en œuvre dans l'immédiat).

Jacques Otlet conteste la politique du logement de la Ville : « *Il ne suffit pas de demander aux opérateurs de soumettre des projets, il faut en initier ! Car les opérateurs n'ont plus de terrains disponibles ! Il vous appartient de constituer des réserves foncières !* », considère-t-il. « *Vous proposez 40 logements sociaux dont seulement 12 avec 4 ou 5 chambres, alors que c'est ce qui manque le plus chez nous ! Vous soutenez la construction de 50 kots pour étudiants, qui ne seront d'aucune utilité pour nos habitants. Quand on sait qu'il y a plus de 200 familles en attente d'un logement social, c'est un détournement de budgets sociaux !* ».

Le conseiller Jean-Marie Paquay estime que la construction de kots sociaux est nécessaire, vu les

logements proposés par le privé, à Louvain-la-Neuve : « *toutes les familles ne peuvent pas se permettre de louer un kot avec jacuzzi !* ». Il justifie le choix de la Région de ne pas nous accorder le tirage au premier tour « *parce que c'est la seule façon d'obliger certaines communes à faire du logement social* » et constate « *on pourrait très vite retomber sous le seuil des 10% de logements sociaux, quand on voit l'offre de la promotion privée.* » L'échevine du Logement ajoute que le nombre limité de logements à 4 ou 5 chambres s'explique par la destination des lots : les terrains disponibles imposent certaines contraintes. Elle évoque aussi l'important travail réalisé par son service en matière de qualité de l'habitat (enquêtes de salubrité, permis de location). Le bourgmestre, lui, parle d'un plan ambitieux. La présidente du CPAS communique les chiffres du CPAS qui montrent que 30% des bénéficiaires de l'aide sociale sont des jeunes de moins de 26 ans dont la majorité sont étudiants : il est donc nécessaire d'encourager la construction de logements pour les étudiants. « *Nous allons accueillir les premiers bâtiments de logements sociaux passifs de Wallonie* », se réjouit Jean-Luc Roland. Jacques Otlet vote contre, ses partenaires de la minorité s'abstiennent.

L'échevin des Cultes Benoît Jacob évoque la rénovation du mur de clôture de l'église de Rofessart et la rénovation de la cure de Blocry. L'échevine des Sports Annie Galban détaille la répartition de la subvention « pour frais exceptionnels » aux clubs d'athlétisme, volley, hockey, triathlon, rugby et cyclisme.

### Un peu de tout, un peu trop tard

Après le vote du budget 2012 du CPAS (pour lequel la minorité s'abstient), plusieurs conseillers de la minorité interrogent le bourgmestre au sujet du rond-point de Céroux, des relations entre la Ville et les étudiants et de la possibilité de créer un échevinat aux affaires étudiantes, de la reprise éventuelle de la rue Charlemagne et des aménagements de sécurité à réaliser sur la chaussée de Bruxelles, au carrefour avec la rue Haulotte.

Il est près de 2h du matin et les conseillères de la majorité n'en peuvent plus. Monique Misenga est déjà debout, excédée, qui lance « *Je dois me lever dans 3h, salut !* ». Elle est bientôt suivie de Mireille Andries et de Yolande Guilmot. Il faut que cessent ces interventions à rallonge, dont le but non avoué semble être de donner des idées de sujets aux journalistes qui assistent au Conseil... ■

### Le compte rendu de la séance du 20 décembre.

Les conseillers votent un douzième provisoire pour la zone de police et plus tard, pour la Ville. Les budgets seront présentés le 10 janvier. « *L'échevin des Finances nous a habitués à voter les budgets dans les temps. Y aurait-il mécontentement dans la majorité ?* », s'inquiète ironiquement le conseiller André Piron. « *Tout va très bien, c'est gentil de vous en inquiéter, mais nous avons manqué de temps dans la préparation du budget. On ne*

*peut pas parler de retard* », rassure David da Câmara Gomes.

Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente plusieurs points de police : l'extension d'une zone 30 dans le quartier des Bruyères, des améliorations de voiries (rues de la Limite et de Franquénies, avenue des Combattants (entre la rue Lucas et la gare)... Il annonce que le Conseil d'Etat a rejeté les requêtes du Cercle Industriel et

de la Fédé contre le règlement de police portant sur les heures de fermeture des locaux d'animation étudiante à Louvain-la-Neuve et la limitation des soirées dansantes qui y sont organisées.

L'échevin de l'Urbanisme Cedric du Monceau évoque une ouverture de voirie, dans le cadre du projet de la société de logements sociaux Notre Maison à la voie Cardijn. « *En remettant un avis négatif, la*

CCAT nous a permis d'être plus exigeants. Pour s'harmoniser davantage avec son environnement, le bâtiment comportera plus de briques... et la teinte du crépi a été revue. » L'échevin regrette la multiplication des enquêtes publiques, au sujet du projet « Les Jardins de Courbevoie » (RER, aménagement du quartier de La Baraque...). Il rappelle qu'un schéma général d'aménagement du quartier de La Baraque a aussi été mis à l'enquête, à l'initiative de la Ville. Aujourd'hui, les conseillers doivent se prononcer sur l'aménagement du parc du quartier de la Courbevoie, rue de la Baraque, la modification du tracé et l'aménagement de la rue de la Flèche. Unanimité.

### Le théâtre Jean Vilar

Le débat est long au sujet de la rénovation et de l'extension du théâtre Jean Vilar. Si ce dossier semble traîner (les conseillers acceptaient que la Ville soit l'opérateur de ce projet en 2006 déjà !), c'est que le montage financier est complexe, qui concerne à la fois la Ville, la Province, la Communauté française, l'UCL et le théâtre Jean Vilar. Il s'agira d'un Partenariat Public Privé (PPP), sur le modèle de ce qui s'est fait notamment pour le Théâtre National. Ceci permettra de travailler dans une « enveloppe fermée » (le coût du bâtiment sera fixé avant le début du chantier, pas de surprises en cours de route !). Après avoir envisagé que le théâtre soit englobé dans d'autres bâtiments (un commissariat de police et des logements), l'UCL a finalement décidé de construire les logements à côté. « Nous n'avons pas retenu l'option du commissariat car nous n'avons pas les subventions nécessaires. D'autre part, les deux chefs de zone (l'ancien et le nouveau) n'étaient pas convaincus par cette localisation », rappelle le bourgmestre Jean-Luc Roland. L'échevin des Bâtiments Jacques

Benthuy demande aux conseillers de voter l'appel à manifestation d'intérêts. « Ce n'est pas un cahier des charges, mais la liste des critères auxquels doivent répondre les postulants. Nous souhaitons leur laisser ainsi une liberté de création », insiste l'échevin. Les conseillères Nancy Schroeders et Nelly Roobrouck s'abstiennent, « parce que sur le plan juridique, c'est faible. Les conventions ne sont même pas rédigées, vous nous demandez d'avancer à l'aveugle. Sur le fond, nous n'avons aucune information sur le projet », justifie la première. L'échevin des Bâtiments répond qu'il existe une note, signée par l'administrateur général de l'UCL, qui détaille tous les points qui seront dans la convention. L'échevin de la Culture David da Câmara Gomes constate que si les travaux débutent en 2013, ils ne se termineront pas avant juin 2016. C'est déjà fort tard, vu l'état dans lequel se trouve le théâtre. Sans compter le fait que celui-ci ne disposera bientôt plus de ses salles de répétition...

### Le ramassage des encombrants

L'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier présente la convention passée avec l'IBW pour le ramassage des encombrants. Les habitants qui souhaitent se débarrasser de gros déchets formeront désormais un numéro « 0800 », qui les mettra en contact avec l'IBW. L'intercommunale reprendra les encombrants « purs » et orientera le demandeur vers l'opérateur désigné par la Ville, pour les autres déchets pouvant être réutilisés. Il en coûtera 5€/m<sup>3</sup> aux habitants. L'IBW facturera un coût horaire à la Ville, duquel sera déduit le montant payé par le demandeur. Les conseillers sont ravis de cette initiative, qui améliorera encore les possibilités de réutilisation d'objets qui, en définitive, ne sont pas des déchets.

Egalement en charge de la toponymie, Cécile Lecharlier demande aux conseillers d'approuver les nouveaux noms de rues dans le parc de la Source (le Noyer, les 4 Saisons, le Pèlé Try et le sentier de la Marelle) et de la dénomination « rue du Marché commun » de la voirie piétonne située entre la place de l'Université et le cortil du Coq Hardi. Unanimité.

L'échevin des Finances présente les subventions pour les organisations de fêtes. Le conseiller Jacques Otlet s'étonne du subside de 500€ accordé au Cercle Philo et Lettres pour l'organisation des baptêmes étudiants, alors que le bourgmestre a fait part de son souhait de ne plus voir s'organiser de baptêmes sur la voie publique. « Le cercle organise ses baptêmes dans un chapiteau, pas à l'extérieur », justifie Jean-Luc Roland.

L'échevine des Sports Annie Galban demande aux conseillers d'approuver une avance financière pour le redressement de la trésorerie du FC Limelette. La minorité s'indigne de ce que l'échevine, en charge des sports depuis 20 ans, ne se soit pas rendue compte plus tôt de la situation catastrophique du club. « Avez-vous une vision claire de la situation financière des autres clubs ? », demande Nancy Schroeders, qui suggère de réaliser un cadastre à ce sujet. « Les clubs nous soumettent leurs comptes une fois par an, au moment d'introduire leur demande de subsides. Le problème était récurrent à Limelette, mais pas explicite », répond l'échevine. Le bourgmestre ajoute qu'on ne peut pas demander aux services communaux de réaliser un audit des clubs et autres associations, ce n'est aucunement le rôle de la Ville. Jacques Otlet évoque la responsabilité du Conseil d'Administration du FC Limelette. L'échevine demande le report du point à huis clos.



### Le départ de Christian Tilkin

En fin de séance, le conseiller Christian Tilkin (MR-IC indépendant) annonce sa décision de quitter le Conseil pour raisons familiales et personnelles. Il se dit heureux de sa participation à la vie communale, mais avoue ne pas être parvenu à assimiler le jeu politique : « *Je me suis retrouvé parfois comme « électron libre », tiraillé lors des votes entre la « solidarité » de groupe et ma conviction intime* », dit-il. Il évoque ses 40 ans de présence à Ottignies et la qualité de ses différents bourgmestres. Il intervient une dernière fois au sujet de la Porte de l'Europe, son cheval de bataille depuis 5 ans, pour espérer encore qu'un rond-point y soit aménagé... à la place

des feux promis par le SPW. Les représentants des trois partis de la majorité remercient Christian Tilkin pour son travail au sein du Conseil : outre l'aménagement du carrefour de Limelette (pour lequel le bourgmestre a réinterpellé le SPW), il a aussi lancé le débat, avec Thierry Muller, sur la consommation excessive d'alcool par les jeunes.

Quelques points ont été ajoutés par les conseillers Luc Mayné et Guy de Thomaz, au sujet de la salle communautaire de Limelette, de la sécurité routière (notamment sur la RN238), de la zone sportive de l'avenue Baudouin et de la propreté de la Dyle. L'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob explique le

fonctionnement du local de la place de l'Aubépine, le bourgmestre Jean-Luc Roland communique les statistiques relatives aux accidents de la route, l'échevine des Sports Annie Galban rappelle le planning pour l'installation des clubs de rugby et pétanque à côté des installations du club de baseball, l'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier détaille les actions menées récemment en collaboration avec le Contrat de Rivière. ■

### Le compte rendu de la séance du 10 janvier.



La séance débute avec la prestation de serment de Bernard Liétar, qui remplace Christian Tilkin sur les bancs de la minorité.

Après le vote du budget 2012 de la zone de police (pour lequel la quote-part communale augmente de 600.000€, charge salariale oblige, pour atteindre 5,4 millions), les conseillers entendent l'échevin des Finances leur présenter le budget 2012 de la Ville. David da Camara évoque le contexte : la progression des deux impôts additionnels (IPP et précompte immobilier deviennent les principales recettes de la Ville), la légère hausse du fonds des communes, le contexte économique morose (les taux bas, l'index qui va voir augmenter les dépenses de personnel...) ; du

côté des dépenses, l'augmentation de la dotation non seulement de la zone de police, mais aussi du CPAS (+124.000€, pour atteindre 3,8 millions) ; et assure que le Collège a veillé à réduire les dépenses de fonctionnement. Il énumère quelques nouveaux accents (en matière de mobilité, jeunesse, petite enfance, culture, politique sociale...) mais précise cependant que « *ce n'est pas un budget baroque, électoraliste, mais bien de continuité* ».

Le budget ordinaire (36,1 millions) présente un déficit de 741.000€. « *Malgré ce déficit de 2% à l'initial, je crois que le compte sera positif, puisqu'on réalise généralement notre budget à 97%* », rassure l'échevin, qui ajoute que le boni global est de 1,8 million.

A l'extraordinaire, les prévisions atteignent un peu plus de 31 millions, avec des emprunts à contracter pour 9 millions. Mais tous les projets ne se réaliseront pas cette année. Le nouveau bâtiment administratif à la voie

des Hennuyers verra bien le jour en 2012 (de même que la construction d'une nouvelle salle des mariages à côté de l'hôtel de ville, l'aménagement des pourtours du lac de Louvain-la-Neuve, la poursuite du chantier de l'avenue des Combattants du côté de la rue Lucas, la création d'un nouveau terrain de rugby à l'av. Baudouin 1<sup>er</sup> ...) ; en revanche, la reconstruction de l'école de Lauzelle sera reportée en 2013.

La minorité critique le budget. « *Trop de montants sont inférieurs à ce qu'ils devraient normalement être budgétisés* », remarque Michel Tournay. « *Le prix des carburants ne cesse d'augmenter et vous diminuez pourtant ce poste. Vous réduisez aussi le montant prévu pour l'entretien des bâtiments scolaires... alors que nous avons hérité d'une nouvelle école (La Croix).* » Le conseiller s'étonne que rien ne soit prévu pour l'installation de caméras de surveillance, la navette interquartiers et l'octroi de « chèques sports ». Il ne comprend pas que la dotation au CPAS soit

augmentée alors le compte du centre est en boni. Bernard Liétar s'interroge au sujet de la cotisation prévue pour le financement des pensions des fonctionnaires. André Piron s'indigne au sujet de l'augmentation des emprunts : « *La gestion libérale de 1994 à 2000 a permis de faire passer l'endettement de 26 à 23 millions ; votre gestion l'a fait remonter de 23 à 36 millions : soit plus 55% !* »

L'échevin du Budget reconnaît qu'il n'est pas impossible que certains montants soient revus à la hausse en cours d'année, mais les chiffres proposés s'appuient sur le compte précédent et sont donc fiables. Il estime qu'il aurait été malvenu de refuser la demande d'augmentation de la dotation au CPAS, vu la qualité de la gestion de celui-ci (en 6 ans, c'est la première fois que la dotation augmente). Quant à l'augmentation de la dette : « *Les dépenses de dette n'ont jamais été aussi basses (15% des dépenses), vu la faiblesse des taux. Dans les années 90, réduire la dette était bien la chose à faire, les taux d'intérêts étaient à 10% ! Notre ville se développe, ce n'est pas le moment d'avoir une politique craintive par rapport à l'emprunt. Nos choix sont autant d'investissements durables et équitables, au service de la collectivité.* »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland considère que l'installation des caméras de surveillance n'est pas d'actualité. Le projet de navette interquartiers a été abandonné : ce service « à la marge » aurait coûté un prix fou (« *avec 150.000€/an, on peut faire beaucoup mieux en matière de mobilité* »). Jeanne-Marie Oleffe fait remarquer qu'à l'inverse de la Ville, le CPAS ne peut pas présenter un budget en négatif. Annie Galban insiste : avec l'aide apportée à deux clubs de football en difficulté et la réalisation programmée de deux nouveaux

« agoraspaces », le sport est loin d'être lésé. Il n'y a plus de chèques sport mais le CPAS propose d'aider les personnes nécessiteuses qui souhaitent pratiquer un sport. Jacques Benthuyts précise que les classes de La Croix, pimpantes, se trouvent dans un bâtiment qui est toujours la propriété de la Communauté française. Il ne comprend pas qu'on puisse refuser l'augmentation de la dotation au CPAS, dans l'une des villes les plus riches de Belgique. Benoît Jacob ajoute que les travaux d'isolation réalisés dans les écoles permettront d'en diminuer les charges énergétiques.

Jacques Otlet intervient à son tour, pour rappeler la mise en garde - lors du vote du budget 2011 - du secrétaire communal, inquiet de la dégradation du solde à l'exercice propre et de la masse des emprunts à contracter. « *Le Collège persiste dans sa malgouvernance et continue à prévoir des emprunts qui pèseront lourd pour les générations futures. Quand on a la chance de voir ses recettes augmenter régulièrement par le dynamisme et les investissements des concitoyens - 30% de plus dans les caisses grâce à l'IPP, c'est de la ponction fiscale ! - soit on diminue les impôts, soit on constitue des réserves, soit on combine les deux, soit on dépense à due concurrence voire même au-delà. Bien sûr, c'est ce dernier choix, le plus mauvais, que vous avez privilégié, pour contenter tous les membres de la famille.* » Le conseiller Hadelin de Beer s'étonne de cette allusion à l'année précédente. A ce moment, les investissements annoncés étaient effectivement très élevés, l'échevin du Budget avait prédit qu'ils ne seraient pas tous engagés. Aujourd'hui, les chiffres confirment les prédictions de l'échevin. Il n'y a donc pas de raisons de crier à la catastrophe, la dette est bien maîtrisée. Il constate que si les habitants apportent des recettes à la Ville via les impôts,

ils bénéficient aussi de nombreux services. Cedric du Monceau et Jacques Benthuyts remarquent que notre ville est l'une des communes les moins taxées de Belgique. Jean-Marie Paquay constate que la part du budget consacrée aux fonctions qualitatives (social, éducation, culture) reste stable. « *Ce n'est certainement pas là qu'il faut aller chercher des économies ! L'éducation de base est une priorité pour une commune et il est normal d'aider nos concitoyens qui sont dans le besoin.* »

Avant de voter le budget, les conseillers doivent se prononcer sur une cinquantaine de subsides. Bernard Liétar regrette les intitulés de plusieurs d'entre eux, qui prévoient d'accorder les subventions alors que le budget n'est pas encore voté : « *C'est illégal !* », dit-il. « *Nous pouvons seulement voter pour l'inscription des crédits.* » Le bourgmestre Jean-Luc Roland regrette cette intervention qui aurait toute sa place en commission technique mais met surtout en cause la qualité du travail des services administratifs. Il parle de « *pinailleurie administrative* », alors que chaque année ces points sont votés et acceptés par la tutelle. Le Premier échevin Cedric du Monceau regrette que le conseiller tout juste installé se fasse « *l'ambassadeur de cette administration tatillonne qui empêche d'aller de l'avant* ».

Pour avoir juré obéissance aux lois du peuple belge, la minorité n'en démord pas. Elle propose un amendement pour la plupart des points, afin d'en modifier les intitulés. Amendements à chaque fois rejetés par la majorité... avant le vote sur chacun des points tels qu'inscrits à l'ordre du jour (certains conseillers de la minorité les approuvent, d'autres s'abstiennent).

Le budget est voté en fin de séance : la minorité s'abstient. ■



# UNE ARTISTE CENTENAIRE au Chenoy

Hélène Gérard a fêté ses 100 ans en compagnie de sa famille, du personnel et des pensionnaires de la résidence du Chenoy, le 17 novembre. Le Collège communal lui a rendu visite, pour lui remettre la photo dédicacée du roi et de la reine.



*mari était prisonnier en Allemagne. Fusain, gouache, peinture à l'huile, aquarelle... elle a pratiqué toutes les disciplines, réalisant principalement des portraits et des natures mortes. »*

Nane et Véronique Jacques évoquent le chemin de croix qu'elle a offert à la résidence du Chenoy, qui est exposé chaque année à Pâques.

Elle était aussi pianiste (excellente interprète de Chopin), un don qu'elle a transmis à plusieurs de ses petites-filles.

C'était la fête, le 17 novembre à la résidence du Chenoy (Ottignies). Les pensionnaires et les membres du personnel s'étaient donné rendez-vous au restaurant, sur le coup de 11h, pour y fêter les 100 ans d'une des leurs. Hélène Gérard est née le 14 novembre 1911 à Brasschaat. Elle a vécu à Hermalle-sous-Argenteau (Visé), puis à Liège, avant de s'établir à la résidence du Chenoy, en 1998.

« *Mon frère étant décédé, elle a voulu se rapprocher d'Overijse, où je réside* », explique sa fille Nane Jacques.

Elle coule des jours paisibles à Ottignies, passant le plus clair de son temps à se reposer, sous

l'attention bienveillante de sœur Claire, sa voisine de Chambre.

« *Il y a désormais beaucoup de tendresse chez elle, quand il y avait beaucoup de détermination dans le passé* », constate Véronique Jacques, l'aînée de ses 6 petits-enfants. Elle nous explique comment « Mamy » montait à cheval (jusqu'à ses 60 ans) et pratiquait le dressage, faisait de l'aviron sur la Meuse, aimait la montagne, a beaucoup voyagé... notamment pour visiter des musées en Italie.

« *Elle était artiste peintre diplômée des Beaux-Arts, puis est devenue décoratrice. Pendant la guerre, elle a vendu de nombreux tableaux pour pouvoir nourrir sa famille, car son*

« *Elle nous a expliqué sa fonction d'ambulancière à la Croix-Rouge, pendant la guerre. Je me souviens qu'elle ne buvait pas de vin mais beaucoup de Coca, dans lequel elle rajoutait un sucre* », ajoute Véronique.

Voilà peut-être le secret de la longévité ? A moins que ce ne soit la cuisine asiatique, légère, qui avait sa préférence.

Les membres du Collège communal lui ont remis les félicitations et la photo dédicacée du roi et de la reine. Ils l'ont fleurie et lui ont offert une corbeille de fruits et de friandises, en levant leur verre à la santé de tous les résidents du Chenoy. ■

## Un observatoire de l'économie sociale

Un nouvel outil est disponible pour toute personne intéressée par l'économie sociale (responsables politiques, acteurs de l'économie sociale, chercheurs, journalistes...), à Louvain-la-Neuve : l'observatoire de l'économie sociale, une initiative de la Concertation des organisations représentatives de l'économie sociale « ConcertES » (place de l'université, 16).



www.observatoire-es.be, contact@observatoire-es.be,  
010 / 45 64 50 ou 0479 / 90 48 20.

# « J'ai tout de même eu 200 ANS ! »

Madeline Delloye a fêté ses 100 ans, le 22 novembre. Trois représentants du Collège communal lui ont rendu visite, le 8 décembre, afin de la fleurir et de lui remettre la photo dédicacée du roi et de la reine.

Madeline Delloye est née à Sclayn, le 22 novembre 1911. Elle a vécu à Limelette (elle y a fait construire une maison, à l'avenue de Jassans), depuis le début des années 60 jusqu'à la veille de ses 100 ans. Malheureusement, une mauvaise chute l'a conduite en clinique. C'est au Bois de la Pierre, à Wavre, que trois échevins lui ont rendu visite, le 8 décembre, afin de la féliciter.

« Comme c'est gentil ! Que je suis contente ! Que je suis heureuse ! ». La centenaire était très émue en recevant les cadeaux de la Ville (une corbeille de fruits et friandises et un bouquet de fleurs). Mais c'est le portrait du roi et de la reine qui a retenu toute son attention. L'échevine de l'Etat civil Annie Galban lui a montré qu'il était

dédicacé, pour elle, à l'occasion de son bel anniversaire.

La centenaire a regretté de ne pouvoir recevoir mieux ses invités. A Limelette, elle aurait préparé une bonne tasse de café... car elle aime le café !

« Elle savait recevoir », nous confie sa petite-nièce, Anita Fourier. « Son papa a tenu deux casinos, à Knokke et Spa. Elle-même a tenu des magasins de couture, à La Louvière et Knokke. Elle était très cultivée, aimant la lecture et le théâtre. Elle a beaucoup tricoté, jusqu'il y a quelques années. Elle s'entendait très bien avec ses voisines de Limelette, Yvonne Goffinet et Claudine Biche, qui faisaient ses courses et ses lessives. »



Anita Fourier évoque aussi la main verte de Madeline (elle entretenait une magnifique roseraie) et le compagnon - commercial pour une usine de chauffage - qui a partagé sa vie pendant 42 ans.

« Je suis fatiguée d'être dans un fauteuil, mais debout, je perds l'équilibre et je tombe », a confié la centenaire aux échevins Jacques Benthuyts et Benoît Jacob. « Enfin, j'ai tout de même eu 200 ans, ce n'est pas si mal ! » ■

## Le Joyeux Noël des élèves du Centre

Les élèves de l'école communale du Centre ont proposé un concert de Noël au Centre culturel d'Ottignies, le 20 décembre.

Salle comble au Centre culturel d'Ottignies, le 20 décembre à 16h ! C'est que les 150 élèves de l'école communale du Centre y avaient donné rendez-vous à leurs parents, pour un concert de Noël exceptionnel, comportant des chansons en français et en néerlandais (puisque l'école compte 3 classes d'enseignement en immersion).

De la première accueil à la 2<sup>e</sup> primaire, les enfants ont remarqué que « dans le jardin d'à côté, un bonhomme de neige est né », conseillé au Père Noël de ne pas prendre froid et mimé la neige qui se pose doucement... après le mot d'accueil prononcé par la directrice Benjamine Jamart.

Le concert s'est clôturé par un goûter de Noël (cognou, jus, chocolat (et vin, pour les parents !) chaud), dans le hall du Centre culturel.





# Une semaine DES SCIENCES



Les leviers, la lumière, l'électricité, la chaleur... n'ont plus de secrets, ou presque, pour les élèves de l'école communale des Coquerées. Du 5 au 9 décembre, ils ont observé les phénomènes scientifiques dans leurs classes transformées en laboratoires.

Les 255 élèves et 14 enseignants de l'école communale des Coquerées ont consacré la semaine de Saint-Nicolas, du 5 au 9 décembre, aux sciences. Ils ont visité le musée des sciences et des 5 sens « Scientastic » de Bruxelles et le « préhistosite » de Ramioul, ont participé à des ateliers animés par l'ASBL Cap Sciences, suivi des cours d'éducation physique orientés vers les sciences (la découverte du corps, l'orientation dans l'espace...), effectué des expériences dans leurs classes transformées en laboratoires, poursuivi des

recherches sur Marie Curie, Isaac Newton, Anders Celsius...

« C'est une première, qui a rassemblé les maternelles et les primaires autour d'un thème commun. Tous les élèves y ont participé, chacun à leur niveau. Les

plus jeunes ont étudié l'eau, les aimants et les engrenages, le goût, l'odorat... les autres, les leviers, la lumière, l'électricité, la chaleur... », explique la directrice Corinne Bertrand. « Les professeurs ont dû s'investir beaucoup, multiplier les préparations, modifier leur façon de travailler... mais tous sont enchantés. Cela a suscité des discussions, sur les recherches des uns et des autres, et créé un véritable engouement au sein de l'école. »

### De l'eau et du sel

Le 8 décembre, les élèves en 5<sup>e</sup> primaire dans les classes de Brigitte Clément et Bernard Jaumain ont observé les trois états de l'eau (liquide, solide, gazeux) et les phénomènes qui concernent celle-ci: condensation, évaporation, ébullition, congélation, fusion. « Nous avons dû mélanger de la glace pilée et du

*gros sel, dans un bol. Après, nous avons mis un verre d'eau dans le bol et relevé la température de l'eau, toutes les dix minutes »,* explique Jimmy Koene, d'Ottignies. « *Je ne savais pas ce que c'était, de la glace pilée »,* constate Rayan Wille, d'Ottignies. Pauline Metzmaker, de Court-Saint-Etienne, a préféré la découverte des phasmes, au début de la semaine, et la visite du musée de la préhistoire.

« *Outre les résultats, ils ont découvert la démarche scientifique : nous pensons qu'il va se passer ceci... nous observons ceci... nous en déduisons que...* », se réjouit l'institutrice Brigitte Clément.

Au même moment, les élèves en 6<sup>e</sup> primaire dans la classe de Katty Jacquemart se demandaient s'il était possible de superposer des liquides... et les élèves en première primaire dans la classe de Patricia Thibaut découvraient des « attirances et répulsions mystérieuses » avec une animatrice de Cap Sciences.

Le feuillet remis aux parents annonçait que la science n'étant pas une certitude, « *nous ne pouvons pas vous garantir que votre enfant vous sera rendu dans son état habituel* ». Sûr que les élèves des Coquerées auront terminé la semaine enrichis de leurs nombreuses découvertes ! ■

## Un « agoraspace » à Mousty

La Ville et l'école Notre-Dame de Mousty ont signé une convention qui les lie pour 25 ans, pour la réalisation d'un « agoraspace » sur un terrain appartenant à l'école.

Comme au Buston (Limelette), cet espace multisports permettra la pratique du basket, du volley, du mini-foot... sur un terrain synthétique protégé par des filets.

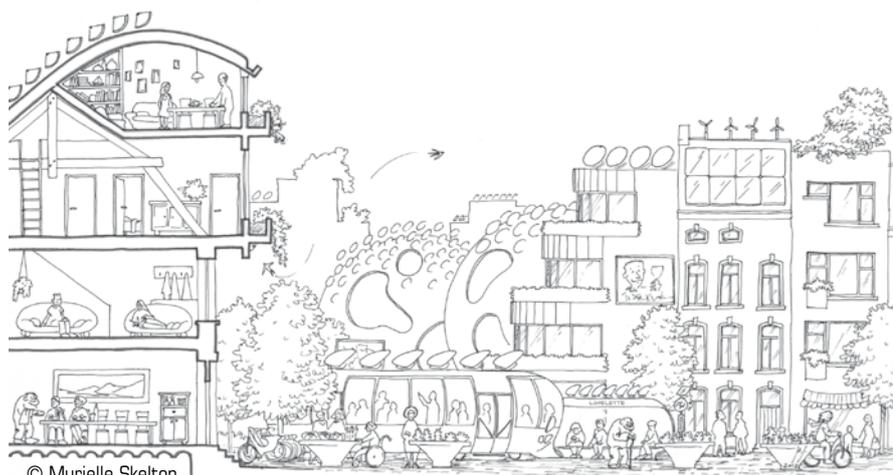
« *Le terrain était très attendu. Il sera occupé par*

*les élèves de l'école, aux heures de classe, et par les jeunes du quartier, le soir et le week-end »,* annonce l'échevin de la Jeunesse Benoît Jacob. « *Nous envisageons de créer un 3<sup>e</sup> espace de ce type, dans le quartier du Bauloy.* »

Coût de l'opération : 80.000€, qui couvriront également la réalisation d'un sentier entre l'avenue des Hirondelles et l'avenue des Iris. La Ville pourra compter sur 85% de subsides régionaux (budget « sport de rue »). Les travaux débiteront au printemps. ■

# Un jour À OLLN EN 2050

Le Bulletin communal publie, en trois fois, l'histoire « Il était une fois Ottignies-LLN en ... 2050 ». Elle a été écrite par des citoyens et des acteurs communaux qui réfléchissent au développement de la ville. Elle décrit un futur souhaité d'ici 2050. Ce futur tient compte d'une énergie beaucoup moins abondante, d'un accroissement de la population à au moins 45.000 personnes (nous sommes près de 31.000 aujourd'hui) et d'une haute présence technologique. Le futur peut se construire ou se subir. Ottignies-LLN 2050, c'est agir !



## Ottignies-LLN, territoire interconnecté et intraconnecté

La table d'hôtes que Sylvain ouvre deux fois par semaine pour y prodiguer ses cours de « saveurs retrouvées » est une activité phare de Rofessart. Grâce au « RER » et aux navettes écoélectriques, les autres pôles de la ville ne sont pas loin : à peine quelques minutes pour atteindre les éco-quartiers de Céroux et Limelette, quelques minutes de plus pour atteindre le plateau de Lauzelle qui est partagé entre les sites d'entreprises d'artisanat, de production primaire et de recyclage, d'incubation technologique et ... les logements.

## Ottignies-LLN : pôle d'excellence économique

Ce 14 mai 2050, Bart descend du RER à Louvain-la-Neuve. Il monte sur le vélo électrique à sa disposition via son abonnement « TEC » pour ses déplacements de la gare au parc scientifique. Il réserve la navette électrique aux jours de pluie, quand il n'a pas décidé

de « télétravailler ». Dans notre monde de la communication et de la créativité, travailler chez soi ou au bureau revient presque au même. D'autres navetteurs l'accompagnent, moins nombreux qu'il y a 40 ans. En effet, au fil des années, de nombreux emplois ont été relocalisés à Ottignies-Louvain-la-Neuve, devenue pôle d'excellence économique. La politique de recherche active de managers susceptibles d'attirer et de développer des entreprises répondant aux besoins des habitants de la commune a porté ses fruits ! Autant les travailleurs sont essentiellement locaux, autant la Ville accueille un patchwork de nationalités, réelle fierté du Brabant Wallon voire même du nouvel Etat « Bruwal ». Les hautes technologies (particulièrement en matière d'énergie et de communication) sont une grande source d'emplois de haute qualification et de savoir-faire (travaux manuels). Depuis la mutation des formes d'enseignement, grâce aux Technologies Informatiques de Communication (vidéo-conférences notamment), seulement certaines catégories d'étudiants de l'université demandent un logement. Par

exemple ceux qui n'arrivent pas à dialoguer en direct avec les professeurs par ordinateur à cause du décalage horaire.

## Mixité des fonctions, services aux personnes, politique d'accueil des étudiants UCL

Arrivé chez nous il y a quelques années, Chang, étudiant chinois, a fait la connaissance de Sylvain, 82 ans, propriétaire d'un habitat kangourou à Rofessart. Quand il avait 45 ans, Sylvain a tenté d'acheter une maison dans la ville universitaire... mais les prix étaient trop élevés. Il s'est donc « exilé » dans un des villages voisins. Dans une maison finalement trop grande pour lui seul, dont il a loué certaines parties à des personnes qu'il choisit de profils et d'âges différents. En près de 40 ans, que d'échanges, de bons moments d'entraide et de rencontres ! Aujourd'hui, Chang s'occupe du potager (qui constitue d'ailleurs l'essentiel de la superficie du jardin de Sylvain) avec la délicate Marianne (résidente elle aussi de l'habitation multigénérationnelle). Sylvain rémunère Chang avec « l'OLLN », monnaie locale apparue suite au crash boursier de 2023. Notez qu'après une période difficile, l'économie locale et les services d'échanges locaux se sont vus nettement renforcés. Par exemple, quand Sylvain s'est cassé la jambe l'été dernier, il a pu compter sur le service aux personnes, très développé sur le territoire. ■



[www.olln2050.be](http://www.olln2050.be) ou  
[olln2050@olln.be](mailto:olln2050@olln.be)

# MAXI

## *literie*

# ...repos maxi !

- Les **CONSEILS** de spécialistes
- La **QUALITÉ** de marques renommées
- Toujours les **MEILLEURS PRIX** du marché
- Un vaste **CHOIX** sur 300 m<sup>2</sup> d'exposition

votre  
matelas à  
l'essai durant  
**8 jours !**

Conditions  
en magasin



Rue du Monument 61  
1340 Ottignies  
(sortie arrière du Douaire)  
Tél. : 010 40 06 08  
Fax : 010 40 13 07

**LIVRAISON ET REPRISE  
GRATUITE DE VOTRE ANCIENNE LITERIE**



## LE DOJO D'ASMADE

Atelier de **MEDITATION**  
le jeudi soir

Cours de **MASSAGE SHIATSU**  
Massages individuels



11, rue du Chemin de Fer à 1340 Ottignies  
Tél.: 010 / 402.132 • asmade@skynet.be

Renseignements : 0475 / 987.995 Françoise Eglème  
0476 / 216.881 Marc Nolmans

**SECURITY CENTER**

**CH. ROUZEEUW**

MULT-LOCK

DÉPANNAGE TOUTES MARQUES • VENTE-PLACEMENT  
**NOTRE EXPÉRIENCE = VOTRE SÉCURITÉ**

Serrurerie • Reproduction de clés  
Serrure de sécurité & électronique • Coffre-fort  
Porte blindée & coupe feu • Contrôle d'accès  
Automatisation de portes

**Nouveau** : Commande de coffres-forts en ligne via notre site

**WAVRE Chée. de Louvain, 371 • Tél. : 010.24.11.21**  
Ouvert du Lundi au Vendredi de 9h à 18h30 Samedi de 10h à 17h  
info@rouzeeuw.be • www.rouzeeuw.be

Êtes-vous prêt pour  
**une expérience  
unique**



Nouvelle Citroën DS4  
**à partir de 18350 €**

(prix net tva comprise – 1600 VTi, 120 BVM Chic)



# DEGUDELDE

**CARROSSERIE AGRÉÉE**

Spécialiste Citroën depuis plus de 25 ans

**CITROËN** 1, avenue Pierre Holoffe (sur la route de Rixensart à Court-Saint-Etienne) Limelette • Tél. : 010 41 32 82 • www.garagedeguelde.be

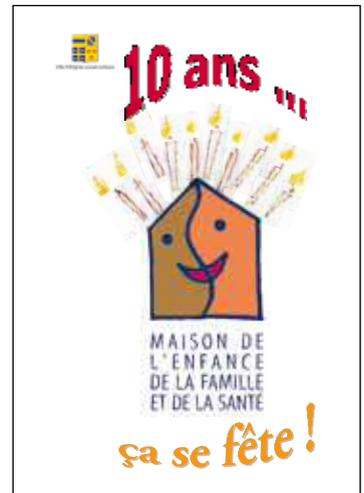
## ➤ La Maison de l'Enfance a 10 ANS

Pour fêter ses 10 ans, la Maison de l'Enfance, de la Famille et de la Santé (MEFS) vous invite à la représentation du spectacle pour enfants (2,5 – 6 ans) « Ultra », le dimanche 12 février, à 14h ou 16h30, au Centre culturel d'Ottignies. PAF : 4€/3€. Réservations : 010 / 41 44 35.

Un grand goûter d'anniversaire convivial sera offert à tous, dès 15h (entre les deux représentations). Inscription souhaitée : [maisondelenfance@olln.be](mailto:maisondelenfance@olln.be)

De nombreuses activités sont organisées à la MEFS, pour les (futurs) parents, les enfants, les familles, les éducateurs... : groupes de parole, cours de stretching, chant prénatal et familial, consultation ONE, massage pour bébés et enfants... 0473 / 640 823 ou [www.olln.be/fr/enfance-jeunesse/maison-enfance-mefs.html](http://www.olln.be/fr/enfance-jeunesse/maison-enfance-mefs.html)

Un atelier pour parents d'ados, sous la forme d'un module de 4 rencontres (les mardis 14 et 28 février, 13 et 27 mars, de 20 à 22h), permettra d'offrir un lieu d'échange et de partage à partir du vécu comme parents d'ado; amener une réflexion sur sa façon de faire en tant que parents; apporter un éclairage sur l'adolescence et ses différents aspects; donner des outils pour mieux communiquer avec son adolescent. 0498 / 562 918. ■



## ➤ Noël dans la cité : MERCI !

Le club Kiwanis Ottignies-Cœur de Ville multiplie les actions en faveur de la Maison maternelle d'Ottignies. Après le tournoi de bridge, la Saint-Nicolas et le spectacle de Poalo Doss, le Noël Kiwanis dans la Cité - le 11 décembre, sur le parking du supermarché Champion - a permis de récolter environ 17m<sup>3</sup> de vêtements, appareils électroménagers, biscuits et bonbons, jouets et livres, vaisselle et couverts, linge de maison... et de magnifiques peluches offertes par une collectionneuse. Vos cadeaux ont été remis le jour même à la Maison maternelle, la Maison Croix-Rouge et une association de secours pour le Maroc.

Prochain rendez-vous du Kiwanis : la 8<sup>e</sup> Foire aux Fromages & Saveurs de Terroirs, le 18 mars, de 10 à 18h, au Parc à Mitrailles de Court-Saint-Etienne. Entrée gratuite. 0494 / 420 980, [claud.huby@skynet.be](mailto:claud.huby@skynet.be) ou [www.kiwanis.be/ottignies](http://www.kiwanis.be/ottignies).

### Spectacle du Rotary

Le Rotary Club de Louvain-la-Neuve vous invite au spectacle de Chantal Ladesou « J'ai l'impression que je vous plais... vraiment ! », le 3 mars, à 20h30, à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve. PAF : 42,50€.

Grâce aux événements qu'il organise,

le club récolte chaque année plusieurs milliers d'euros au profit de diverses associations. Ces dernières années, il a notamment aidé l'ASBL Escalpade, le Collectif des Femmes, la Maison maternelle, l'ASBL Jennifer. Réservations : [www.rotary-lln.org](http://www.rotary-lln.org) ■



Le « Noël dans la cité » du Kiwanis.

Une nouvelle auto?  
Installez-vous et discutons de  
nos solutions sur mesure.



Demandez ici notre offre de financement auto.  
Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

**Crédit Agricole – Ottignies Conseils**  
Avenue du Douaire, 31 • 1340 Ottignies  
Tél : 010 41 42 40 • Fax : 010 41 42 01  
agence.ottignies@creditagricole.be

 **Crédit Agricole**  
BANQUE & ASSURANCES  
La banque que vous n'attendiez plus.

CBFA : 063356A-cB

Jean-Pierre Bouvier  
Xavier Champion  
Emmanuel Dechartre  
Alain Eloy  
Jean-François Guilliet  
Frédéric Lepers  
Frédéric Nyssen  
François Sikivie  
Jacques Viala  
Alexandre von Sivers

# Démocratie

Michael Frayn

Version française :  
Dominique Hollier

Mise en scène :  
Jean-Claude Idée

**Aula Magna**  
28/2 au 18/3

0800/25 325  
www.atjv.be

Atelier Théâtre  
**Jean Vilar**

Une production de l'Atelier Théâtre Jean Vilar  
Avec le soutien de la Province du Brabant wallon

## OUVERTURE ! NOUVEAU SHOWROOM

Carrelage | Parquet | Menuiserie intérieure  
Peinture | Eclairage | Sanitaire | Décoration | Cave à vin

**GREZ-DOICEAU**  
www.bigmatgrezdoiceau.be

Chaussée de Wavre 362 | 1390 Grez-Doiceau  
T +32 (0)10/84.15.28 | info@bigmat.be

**SHOWROOM: LUN. > VEN. 9:30>12:30 13:00>18:00  
SAM. 9:30>12:30 - 13:00>17:00**

**BigMat**  
Matériaux et conseils pour vivre mieux

## STAGES PÂQUES - ÉTÉ 2011

DE 2,5 ANS  
À 15 ANS

**SPORT**  
**CULTURE**

Un mélange  
entre sport,  
découverte  
culturelle  
et délassément.

STAGES À THÈMES  
"JE SUIS NÉ AU TEMPS DE..."

010 400 501 sport-culture.be

## » « GOAL ! » dans le lit de la Dyle

Des ballons, mais aussi des bouteilles, bocaux, cannettes... ont abouti dans le barrage flottant installé sur la Dyle, à l'arrière du centre commercial du Douaire. Le Contrat de rivière entendait ainsi sensibiliser les habitants à la problématique de l'abandon de déchets en bordure de cours d'eau.



Non seulement c'est laid, mais en plus, les déchets jetés dans les cours d'eau risquent de former des « bouchons » qui causeront ensuite des inondations.

« L'abandon de déchets est une infraction environnementale, passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 100.000€, suivant l'importance du dépôt », explique Isabelle Delgoffe, responsable de projets à la Cellule de coordination du Contrat de rivière Dyle-Gette. « Les déchets verts jetés à proximité ou dans les cours d'eau favorisent la prolifération de plantes indésirables (orties, liserons...) sur les berges, provoquent une pollution de l'eau et un déséquilibre de l'écosystème. »

Le Contrat de rivière et la Ville se sont associés pour organiser une

sensibilisation des habitants à cette problématique. Le 17 novembre, un barrage flottant destiné à bloquer les déchets a été installé sur la Dyle, à l'arrière du Centre commercial du Douaire. Le 24 novembre, notre responsable du service Voiries Martial Bovy a aidé Isabelle Delgoffe à retirer les déchets bloqués dans le « goal » : six ballons, des bouteilles en verre et en plastique, des bocaux, de la frigolite...

« La collecte n'est pas énorme, mais regardez les déchets présents sur les berges ! » La représentante du Contrat de rivière s'empare d'un pneu, d'un petit camion en plastique, d'un sac rempli de morceaux de tapis. « Lors du placement du barrage, le camion grappin du service Travaux a extrait deux caddies de la vase. »

### Exposition et animations

Le barrage est resté 15 jours, dans le lit de la Dyle. Les habitants ont aussi pu découvrir l'exposition du Contrat de rivière relative à cette problématique, du 29 novembre au 3 décembre, dans le centre commercial du Douaire. Au cours de plusieurs animations, les enfants ont observé les invertébrés aquatiques présents dans les cours d'eau d'Ottignies. Ils ont comparé les indices biotiques du Blanc Ry (eau de très bonne qualité) et de la Dyle (eau de qualité moyenne).

L'échevine de l'Environnement Cécile Lecharlier a suivi les opérations de placement et de nettoyage du barrage, les 17 et 24 novembre. « Il ne faut pas se faire d'illusions : il y aura toujours des déchets. Mais il est nécessaire de sensibiliser les gens à la préservation du capital environnemental et de rappeler la réglementation. »

L'échevine annonce que la Ville réitérera sans doute sa descente de la Dyle en kayak au printemps, pour permettre à tout qui le souhaite d'observer l'état des berges (il existe une vingtaine de « points noirs », dans notre commune). De nouvelles actions de ramassage des déchets seront organisées à cette occasion. ■

### Nature & Progrès

La locale de Nature et Progrès « Brabant Ouest » programme une conférence-débat « Une assiette pour notre santé, celle de la planète et de tous ses habitants » avec Daniel Cauchy, le samedi

18 février, de 14h30 à 17h, à la Maison de la Citoyenneté d'Ottignies (rue des Deux Ponts, 15). PAF : 2,50€.



0474 / 42 46 18 (répondeur) ou  
brabantouest@natpro.be



# ➤ Réduire l'utilisation DES HERBICIDES

Depuis plusieurs années, notre Ville choisit des herbicides ayant un impact moindre pour l'environnement et veille à en réduire l'usage. En 2011, la balayeuse du service Travaux a été équipée de brosses plus dures, qui arrachent les jeunes pousses de plante « indésirables ». Le tracteur qui était utilisé pour la pulvérisation à Ottignies, Limelette et Céroux a aussi été équipé d'un système de brosses. Une nouvelle machine multi-fonctions - qui peut accéder à des endroits étroits et escarpés - devrait arriver au printemps. Ceci nous a permis de réduire notre consommation d'herbicides de plus de 50%.

Il faut évidemment que les citoyens soient partie prenante. L'idée n'est pas de les inciter à utiliser des herbicides pour garder les trottoirs propres ! D'après le tableau de bord de l'environnement wallon 2010, 21% des herbicides utilisés sont consacrés aux domaines privés. Les particuliers, bien qu'utilisateurs ponctuels, sont, de par leur nombre, de grands consommateurs de produits phytopharmaceutiques.

### Débarrassez-vous de vos produits périmés

Bon nombre de particuliers possèdent un stock de produits phytopharmaceutiques, certains datant de plusieurs années, n'étant

plus agréés ou présentant des caractéristiques physico-chimiques altérées.

Un nettoyage de «l'armoire phyto» est indispensable afin que le jardinier amateur ne dispose que des produits adaptés à son utilisation et dont l'impact environnemental sera moindre.

Rendez-vous le samedi 24 mars au parc à conteneurs de Louvain-la-Neuve. Dans le cadre de la semaine sans herbicides, vous pourrez vous y débarrasser de vos vieux produits et recevoir une information ciblée sur les herbicides, leurs dangers, leurs alternatives...

# ➤ Collecte des biodégradables : PARRAINEZ UN AMI

Notre Ville s'est lancée dans la collecte des déchets biodégradables en 2010. Le bilan est positif : 276 tonnes collectées en 2010, 324 tonnes en 2011... autant de déchets organiques entièrement valorisés. Ces chiffres ne tiennent évidemment

pas compte des déchets compostés par les citoyens...

Le Collège souhaite faire un pas de plus dans cette collecte. Des kits «Je parraine un ami» (comportant des sacs) seront offerts à 100 familles

qui participent déjà à cette collecte et décident de sensibiliser un voisin, un ami... Rendez-vous le samedi 24 mars au parc à conteneurs de Louvain-la-Neuve pour en savoir plus.

# ➤ CRESSONNIÈRE et GRENOUILLES

Les membres du Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) vous invitent à leurs prochaines activités : entretien de la cressonnière de Pinchart, le dimanche 26 février, de 10 à 14h ; placement des bâches pour

le sauvetage des grenouilles, le samedi 3 mars, dès 10h, à la rue du Moulin à Eau.



010 / 43 62 51.

# Redline

votre partenaire en communication,  
près de chez  
**VOUS!**



Dépliants, annonces,  
brochures, affiches,  
invitations, identité visuelle,  
illustrations, sites internet...

Redline  
Communication

« Office de l'Orangerie »

15, rue Colleau - 1325 Chaumont-Gistoux  
T : + 32 (0)10 88 17 90 Fax : + 32 (0)10 88 97 48

# FD FUNÉRAILLES DEBROUX

Funérailles Debroux - Maison fondée en 1943

**Des professionnels à votre service**

Incinération • Ensevelissement jour et nuit  
Funérarium • Plaques funéraires et fleurs en soie

**Nouveau Funérarium à Ottignies**

Avenue des Combattants, 26 – 1340 Ottignies – L.L.N.  
Tél. 010 41 42 91 – Fax 010 41 19 11  
[www.funeraillesdebroux.be](http://www.funeraillesdebroux.be)

## ELAGAGE ABATTAGE D'ARBRES

### 0478-670.514

CONTACT@APICAL.BE  
5030 LONZEE

# Apical

FRANÇOIS VAUSORT

## N'AVANCE PAS ENCORE TOUTE SEULE, MAIS FREINE DÉJÀ AUTOMATIQUEMENT



### Small is great. La nouvelle up!

La nouvelle up! est la première citadine dotée de la fonction d'amplification automatique de l'assistance en cas de freinage. Grâce à ses nombreux capteurs laser, la voiture détecte tout risque de collision. En fonction de la vitesse du véhicule (jusqu'à 30 km/h) et de la situation de roulage, elle intervient automatiquement pour réduire l'intensité du choc, voire éviter la collision. Plutôt innovante comme voiture, non ? Découvrez-en plus sur [www.vw.be](http://www.vw.be)



Das Auto.

4,1-4,7L/100 KM • 96-108 G CO<sub>2</sub>/KM.

AD Opelium • Données priorisées à la sécurité. Pack Driver Assistant gratuit du 01/01/2012 au 31/01/2012. Informations environnementales (A.R. 19/03/2004) : [www.volkswagen.be](http://www.volkswagen.be)

Consultez votre concessionnaire Volkswagen:

**Ets Hermand sprl**

Avenue des Combattants, 117 – 1340 Ottignies Tél. : 010 41 34 32 – [info@hermand.vw.be](mailto:info@hermand.vw.be)

# Violon et COUPS DE KLAXON

L'Espace Garage programme un concert « Inédits », le 24 mars à la Ferme du Douaire. L'Ottintois Fabian Coomans s'y produira avec l'ensemble Besides.



des conservatoires d'Anvers et de Gand, Ictus, Spectra, Champ d'action, Nahandove... Il est aussi à l'initiative du festival « What's next » dont l'objet est d'offrir une visibilité aux jeunes musiciens et ensembles de musique contemporaine.

« La musique contemporaine fait peur... à tort ! Elle est beaucoup plus variée qu'on ne croit, influencée par le jazz, la pop, l'électro, la musique traditionnelle... La grosse erreur, c'est de vouloir la comprendre. Il faut avoir l'esprit ouvert, se laisser surprendre, être curieux », explique le pianiste. « Je ne suis pas partisan de la musique comme bruit de fond. La musique est un art et donc une expérience à vivre. Elle ne doit pas être un remplissage de silences. »

Fabian Coomans a passé son enfance à Ottignies, fréquentant l'école Saint-Pie X, puis l'option « arts plastiques » du lycée Martin V, avant de poursuivre ses études de piano (entamées dans notre académie) au conservatoire d'Anvers, dans la classe de Pascal Sigrist. Il s'est spécialisé en musique de chambre contemporaine au conservatoire de Gand.

Il enseigne aujourd'hui le piano et est accompagnateur à l'académie d'Auderghem, tout en se produisant avec diverses formations spécialisées en musique contemporaine : Besides, qu'il a fondé avec 9 autres musiciens issus

### Rarement joué

Candidats à l'expérience, ne manquez pas le concert « Inédits » que l'Espace Garage programme à la Ferme du Douaire, le 24 mars. Fabian Coomans et l'ensemble

Besides vous inviteront à vivre les musiques du compositeur australien Matthew Shlomowitz et de l'Américain Larry Polansky.

« Le premier travaille avec les sons du quotidien : coups de klaxon et clignoteur des voitures, pleurs des bébés, bruit des stades de football... autant de sons qui se mêlent aux partitions de flûte, violon, saxophone, harpe, batterie... et que je déclenche avec le clavier. Ses « Letter Pieces » comportent en outre une série d'éléments visuels - gestes qui évoquent les tics des musiciens - preuve que la musique contemporaine peut-être très drôle ! Le second est en train d'écrire la pièce que nous lui avons commandée. Elle sera jouée en première mondiale. »

Besides interprétera également l'oeuvre « Pub » pour ensemble et électronique composée par Fabian Coomans.



[www.ensemblebesides.be](http://www.ensemblebesides.be)  
[www.espacegarage.be](http://www.espacegarage.be)  
 Réservations :  
 010 / 41 44 35 ou  
[espace.garage@skynet.be](mailto:espace.garage@skynet.be)

## Conférence et café-théâtre

La jeune équipe des aînés du Petit-Ry « Repère-Ages » invite les aînés à ses prochaines rencontres :

- **29 mars** : Conférence « Une bonne communication contribue-t-elle à plus de bonheur ? », par Nathalie Grosjean.

- **24 mai** : café-théâtre par Claudine Pierret et Christine Mosserey.

Les rencontres ont lieu dans la salle paroissiale du clos de la Pasture (Limelette Petit-Ry), de 14h30 à 16h30. PAF : 5€.



0470 / 073 475.

# En visite À MONS

Les partenaires du Pôle culturel dans la cité du Doudou, le 14 novembre.



Les partenaires du Pôle culturel ont passé une journée à Mons, le 14 novembre, afin de prendre la mesure de la transformation de la ville et des projets à venir dans le cadre de « Mons 2015, Capitale européenne de la Culture ».

Après une présentation des enjeux et desseins liés à Mons 2015, la délégation a été guidée dans les rues de la cité du Doudou, à la découverte des pôles culturels qui l'animent, du Manège à la Maison Folie, en passant par le BAM. ■

## LES FAMILLES au Musée

Le Musée de Louvain-la-Neuve (1, place Blaise Pascal) propose un après-midi de découverte de son nouveau parcours du patrimoine permanent, pour petits et grands, le mercredi 22 février, de 14 à 17h30. Cet événement s'inscrit dans le cadre de l'action « Marmaille&co » proposée par les musées du réseau Art&Mus.

C'est un véritable tour du monde qui attend les enfants, grâce à la découverte d'un masque japonais, d'un tambour d'Océanie, d'une sculpture du Moyen Âge ou d'un grand chef africain. Les

animatrices accueilleront les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. PAF : 1€/enfant. Entrée au musée pour adulte : 3€ /2€ (senior).

Le musée programme également une conférence « Nouveaux musées, nouveaux projets. L'essaimage du Louvre dans le nord et dans les émirats », par André Gob (ULG), le mercredi 29 février, à 20h. Et toujours, des visites découvertes un jeudi midi par mois, des ateliers créatifs pour les enfants les mercredis et vendredis après-midi... ■



010 / 47 48 45,  
educatif-musee@  
uclouvain.be ou  
www.muse.ucl.ac.be

### Concert Concordia

La Philharmonie Royale Concordia (PRC) d'Ottignies vous invite à son concert, le samedi 10 mars, à 20h, au Centre culturel d'Ottignies. Au programme : des œuvres de Tchaïkovski, Glenn Miller, Vaya Con Dios..., sous la direction de Roland De Klippel.

PAF: 15 €/13 €/10€.



010 / 41 01 35 ou  
micha.nonhoff@skynet.be.

### Festival Est-Ouest

La 2<sup>e</sup> édition du festival international de musique de chambre « Est-Ouest » se tiendra du 10 au 12 février, à la Ferme du Biéreau (Louvain-la-Neuve). L'occasion - durant quatre concerts - de vivre un grand voyage musical avec plus de 20 jeunes musiciens issus des plus prestigieux conservatoires du monde, du folklore norvégien aux rythmes endiablés de la musique brésilienne de Villa-Lobos.



www.fermedubiereau.be  
ou 070 / 22 15 00.



*Colombine*  
Lingerie - Corseterie  
Balnéaire



Boulevard Martin, 32  
1340 OTTIGNIES - LLN  
Tél. : 010 41 49 30  
[www.lingerie-colombine.be](http://www.lingerie-colombine.be)

MARIE JO  
— HAUTE LINGERIE —



**D. ESTHETICS**

**Nouveau :**  
Épilation définitive à la lumière pulsée

Tous soins esthétiques dames et hommes  
Amincissement Cellu M6 Lipomassage  
VIP Complex

Maquillage permanent  
Pédicure médicale

Sur RDV uniquement  
Tél : 010 41 26 88  
Clos de Lassus, 1 à 1340 Ottignies (quartier Petit Ry)  
[www.besthetics.be](http://www.besthetics.be)

**TOM & CO** Le plus grand choix & les meilleurs prix

**Tout pour les oiseaux de votre jardin!**

**TOM & CO**

Ouvert du lundi au samedi de 9h à 18h30  
Av. des Métallurgistes, 1490 Court-St-Etienne Tél. : 010/51.37.01 [WWW.TOMANDCO.BE](http://WWW.TOMANDCO.BE)

**TOM & Beauty**  
Toilettage-Trimsalon  
Sur rendez-vous: 0479/46.17.53



**VITRERIE**  
**VGR8**

**VITRERIE**

**Glaverbel – St Roch – St Gobain**  
**Réparations – Remplacements**

- Verres clairs et imprimés
- Vitrages isolants, thermiques et acoustiques – miroirs
- Vitrage anti-effractions
- Adaptation de doubles vitrages dans châssis existants

Rue de Mérivaux 1a – 1490 Court-St-Etienne  
Tél. 010 61 58 57 - Fax 010 61 24 97

ASSUREURS CONSEILS

**PIERSON**   
*c'est bon!* S.A.

N°OCA : 12913

- ASSURANCES TOUTES BRANCHES
- AGENCE BANCAIRE FINTRON



**FINTRON**   
**FORTIS GROUP**

CONSULTEZ-NOUS !  
**010.41.42.43**



**Avenue de Jassans, 58 - 1342 Ottignies**  
**Fax 010.41.60.34**

## L'ambiance DE NOËL

Quelque 26 habitants et 18 commerçants ont participé à notre concours des plus belles décorations de Noël.

A l'heure de boucler cette édition, les gagnants ne sont pas encore connus (la remise des prix est

programmée le 8 février, à l'hôtel de ville d'Ottignies). Leur photo sera publiée dans le prochain Bulletin.

Nous avons eu l'occasion de nous promener dans les quartiers, en décembre, et découvert des

décorations plus lumineuses les unes que les autres. En voici un petit aperçu...

Félicitations à tous les participants ! ■



Avenue Franz Defnet.



Clos des Colombes.



Avenue Franz Defnet.



Avenue Christophe Plantin.



Avenue des Renoncules.

### Bourse aux vêtements

La bourse aux vêtements d'été de la Ligue des Familles - pour enfants et adolescents de 0 à 18 ans - aura lieu à la salle Placet (6, rue des Sports, à Louvain-La-Neuve), le samedi 24 mars, de 9 à 13h. Dépôt (maximum 25 vêtements, propres et en bon état) la veille, sur rendez-vous.

Les frais de dépôt sont de 3€ (membres de la Ligue) ou 6€ (non membres).



0479 / 39 74 04  
à partir du 20 février, de 17 à 20h.

# REGARDEZ LA VIE CÔTÉ TWINGO

☹️ PAS DE MEC

😊 PAS DE BELLE-MÈRE

**OFFERT**  
Votre assurance  
Responsabilité civile  
pour toute souscription omnium



Vous et votre nouvelle Twingo allez vous entendre à merveille. Avec son nouveau look tout en courbes et ses phares avant ronds ainsi qu'un large choix de couleurs, ou encore de motifs de toit et de stickers sur les flancs, vous allez pouvoir personnaliser votre Twingo à votre guise. Jusqu'à changer la couleur des jantes ! Toutes les combinaisons sont possibles pour créer la Twingo qui vous ressemble.  
**Vous roulez déjà en Nouvelle Twingo à partir de € 6.999\*.**



3,4 - 4,5 L/100 KM. 90 - 132 G CO<sub>2</sub>/KM.

Informations environnementales [A.R. 19.03.2004] sur [www.renault.be](http://www.renault.be). DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

Renault préconise

\* Prix spécial salon, toutes remises et primes déduites, valable du 06/01/2012 au 31/01/2012.

**RENARD** fils  
DEPUIS 1953

[www.renardetfils.be](http://www.renardetfils.be)

Avenue du Comte G. d'Ursel, 38  
1390 GREZ-DOICEAU  
010/84.11.57

Avenue Provinciale, 51  
1341 OTTIGNIES  
010/62.04.00

## Minorité

# Respectez-NOUS Respectez-VOUS

Ces dernières années, la confiance envers le monde politique n'a cessé de diminuer. Faut-il s'en étonner ?

La vie en collectivité suppose et même exige des règles précises, claires et équitables. Les politiques sont là entre autres pour les fixer et les appliquer.

Cependant, comment avoir confiance en eux lorsqu'ils ne respectent plus les règles et n'en semblent nullement gênés. Peut-être, qu'englués dans une certaine routine ou autosatisfaction - ce qui est tout aussi dramatique - ne se rendent-ils plus compte de leurs manquements. Ne citons que les nombreuses dérogations au schéma de structure (densité de logements/hectare...) et au règlement d'urbanisme concédées dans le cadre de certains projets sous prétexte que ces règlements sont devenus obsolètes. Pourquoi ne pas les amender dans ce cas ?

Que dire alors quand les politiques n'ont même plus peur d'enfreindre leurs propres principes et valeurs défendus dans leur programme. Par exemple, pour Ecolo, la fonction de bourgmestre doit être limitée à deux mandats consécutifs. Ce principe est tout

à leur honneur. Après tout, que peut-on encore attendre d'une personne qui a déjà 12 ans de mayorat ? Soit elle n'a plus d'idées neuves puisqu'elle les a réalisées, soit elle les a encore parce qu'elle n'est pas capable de les concrétiser. Que devient cette idéologie à Ottignies-Louvain-la-Neuve? Force est de constater qu'elle n'y est pas respectée et que l'on se donne bonne conscience en s'attribuant ici aussi une dérogation, permettant au bourgmestre de postuler un troisième mandat et ainsi de rester 18 ans à la tête de la commune. Est-ce bien raisonnable et justifié ? Ecolo dénonce les accords pré-électorales mais n'a par contre aucun état d'âme pour en conclure un, et ce plus d'un an avant les élections. Dans son cas, on peut parler de multi-récidive.

Bref, l'électeur ne doit même plus attendre le lendemain des élections pour savoir qu'il a été dupé et avoir le sentiment de voter pour rien puisque ce sont toujours les mêmes qui se sont mis ensemble pour préserver leur place. Les dés sont clairement pipés !

Face à cette situation, le MRIC, le groupe politique le plus important

au Conseil communal, a décidé de s'ouvrir et de changer de nom, pour permettre à tout un chacun de s'y reconnaître, quelle que soit sa tendance philosophique et politique.

Si, comme nous, vous pensez qu'il s'agit d'un déni de la démocratie, n'attendez pas les élections pour vous manifester et contactez-nous. Mieux, rejoignez-nous sur les listes et battez-vous pour vos valeurs et pour offrir à votre commune une véritable alternative.

**Julien Tiget Pourtois et  
Nancy Schroeders**  
Conseillers communaux MRIC.

[tigelpourtois@gmail.com](mailto:tigelpourtois@gmail.com)  
[nancy\\_sch@yahoo.fr](mailto:nancy_sch@yahoo.fr)



### Majorité

# Pour une COOPÉRATIVE FONCIÈRE COMMUNALE

Partout en Brabant wallon, se loger décemment - un droit pourtant prévu par la Constitution et par le Code wallon du Logement - devient de plus en plus difficile. C'est hélas particulièrement vrai à Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Des jeunes qui ont grandi ici, des travailleurs qui ont leur emploi dans notre ville ainsi que des ménages aux revenus limités, ont de grandes difficultés à se loger près de leur famille et/ou de leur lieu de travail car aussi bien les loyers que les prix de vente deviennent excessifs. C'est pour nous inacceptable.

C'est encore plus inacceptable en ce qui concerne Louvain-la-Neuve où, sur des terrains expropriés par l'UCL avec l'aide de l'Etat, pour cause d'utilité publique, des promoteurs privés construisent aujourd'hui de plus en plus de logements dits «de luxe» vendus à des prix parfaitement démesurés, inabordables pour la très grande majorité d'entre nous. Cela questionne la notion d'utilité publique.

Notre ville est victime de ses qualités. Il fait bon vivre à Ottignies-Louvain-la-Neuve, nous pouvons en être fiers, mais cela attire les candidats locataires et propriétaires. Comment le leur reprocher ? La demande est forte, les prix sont donc hauts.

Les autorités communales n'ont cependant pas démerité ces dernières années en matière de logement. Sous l'impulsion de la Ville, l'offre en logement public, appelé précédemment logement social et moyen, s'est en effet régulièrement accrue, bien plus que dans la plupart des communes avoisinantes, et de nouveaux

projets sont encore en train de voir le jour.

Il est nécessaire de continuer vigoureusement cette politique en faveur de tous ceux qui, pour diverses raisons, ne peuvent acheter leur logement.

Il est tout aussi nécessaire d'aider plus directement ceux qui désirent acheter leur logement, ce qui devient difficile dans notre ville même pour un couple disposant de deux revenus.

### La maîtrise du foncier : essentiel face au problème du logement

Il n'y a pas de secret : la construction en elle-même ne coûte pas, en principe, plus cher ici qu'ailleurs en Wallonie, le problème réside donc principalement chez nous dans le foncier, c'est-à-dire le terrain.

Pour procurer ce terrain à prix raisonnable aux sociétés publiques de logement et aux particuliers désireux de construire, un investissement collectif est nécessaire mais cet investissement peut s'avérer durable s'il prend la forme d'une coopérative foncière.

Une telle coopérative, inspirée du modèle anglo-saxon des «Community Land Trusts» regrouperait les autorités communales pour garantir un ancrage public et certainement les habitants eux-mêmes. Elle pourrait s'ouvrir aussi à d'autres partenaires, publics ou privés.

Cette coopérative resterait propriétaire des terrains qu'elle a acquis et les louerait en régime emphytéotique (une location de très longue durée), comme l'a fait l'UCL jusque maintenant à Louvain-la-Neuve, mais en ajoutant à l'emphytéose des conditions

contre la spéculation immobilière et les plus-values déraisonnables. L'attribution d'un terrain pour tel ou tel projet se ferait suivant des critères clairs et fixés de façon démocratique vu le caractère public et participatif de la coopérative.

Ces critères privilégieraient les initiatives des particuliers désireux de se loger et des sociétés publiques de logement. Pour construire des immeubles à appartements destinés à la vente, des initiatives de promoteurs immobiliers pourraient être acceptées mais se verraient encadrer sérieusement quant aux prix pratiqués...

Le terrain ne serait donc plus confié d'office au plus offrant mais bien à celui ou celle qui respecte au mieux des critères fixés par la collectivité. Celle-ci s'assurerait de la sorte d'une plus grande maîtrise du sol.

Les profits de la coopérative devraient rester raisonnables et être investis dans l'achat d'autres terrains sur le territoire d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Des exemples de telles structures foncières existent et ont montré leur efficacité pour lutter contre la hausse des prix de l'immobilier. ■

**Luc Laurent**  
Président du « C@lli »

**Jean-Marie Paquay**  
Conseiller communal PS

**Viviane Willems**  
Présidente de la section locale du PS

**Michel Beaussart**  
Vice-président de la section locale du PS

# Offrez un bijou pour **la Saint-Valentin !**



A deux pas du Cinéscope, deux adresses incontournables !

## **L'Oro**

Place Agora 1  
Louvain La Neuve  
010 45 64 89

## **L'Due**

Passage Agora 29  
Louvain La Neuve  
010 45 02 48

# Les commerçants vous souhaitent une très heureuse Saint Valentin

et offrent, ce **14 février**  
à partir de **10h**  
dans le centre commercial  
du Douaire,  
un **duo de pralines**  
à tous les amoureux \*



\*dans la limite de 600 exemplaires du stock disponible.

## Les commerçants vous souhaitent déjà une très belle fête de printemps.

et à cette occasion, comme chaque année,  
les commerçants du centre commercial du  
Douaire vous remettront des bons pour une  
des **900 splendides plantes** disponibles  
le **samedi 17 Mars dès 10h\***.



avec la présence  
de GRODOUDOU

© nouvenours



OTTIGNIES  
**douaire**  
CENTRE COMMERCIAL

\*dans la limite de 900 plantes du stock disponible.